



L'ITINÉRANCE CHEZ LES JEUNES AU CANADA – EN ROUTE VERS DES SOLUTIONS

Un document décrivant les solutions à l'itinérance chez les jeunes en se basant sur trois années de recherches et de consultations auprès d'intervenants de partout au Canada



L'ITINÉRANCE CHEZ LES JEUNES AU CANADA EN ROUTE VERS DES SOLUTIONS

Un document décrivant les solutions à l'itinérance chez les jeunes
en se basant sur trois années de recherches et de consultations
auprès d'intervenants de partout au Canada





Chez Toit est la seule œuvre de bienfaisance au Canada dévouée à la découverte de solutions à l'itinérance à long terme.

Nous :

- finançons des agences locales dont le but est d'éliminer l'itinérance au sein de leur communauté;
- augmentons la sensibilisation des Canadiens sur l'essence de l'itinérance aujourd'hui et les éduquons sur les façons d'éviter l'itinérance dans le futur; et
- fondons des partenariats en donnant à des individus, des entreprises et des organismes la possibilité de participer à la solution.

Pour de plus amples informations, visitez www.raisingtheroof.org

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	6
Introduction	7
Sommaire exécutif	8
Recommandations	9
Initiative Youthworks	
Historique	11
Aperçu	12
1. Qui sont les jeunes sans-abri?	
2. Combien sont-ils?	
3. Qu'est-ce que cela signifie d'être un jeune de la rue?	
Pourquoi nous devons résoudre le problème de l'itinérance chez les jeunes	15
En route vers des solutions	17
1. Prévention	
A. Problèmes familiaux	18
B. Reforme des systèmes	19
2. Intervention d'urgence	
A. Foyers	22
B. Accès	22
C. Services d'approche	23
D. Santé, santé mentale, accoutumances et besoins complexes	23
E. Réduction des préjugés	25
3. Phases de transition pour quitter l'itinérance	
A. Logement	26
B. Soutien	27
C. Suivi et soutien à long terme	28
D. Coordination	28
E. Évaluation	29
F. Recherche	30
G. Interventions communautaires	30
H. Intervention stratégique	30
Conclusion	31
Liste de vérification communautaire : un outil aidant les communautés à évaluer les besoins locaux	32
Annexes	35
1. Youthworks : Description d'étude	36
2. Youthworks : Sommaire des données par programme	37
3. Descriptions détaillées du programme :	40
a. The Doorway, Calgary	40
b. Eva's Phoenix, Toronto	41
c. Choices for Youth, St. John's	42
4. Youthworks : Comité consultatif	43
5. Youthworks : Partenaires fondateurs	44
6. Bibliographie	45

REMERCIEMENTS

Chez Toit tient à remercier le Comité consultatif de **Youthworks**, les agences partenaires de **Youthworks** et près de 689 jeunes que nous avons interrogés pour l'appui qu'ils nous ont donné pour élaborer le présent document. Les résultats clés préliminaires ont été revus par vingt-deux agences qui œuvrent avec des jeunes de la rue dans des collectivités d'un océan à l'autre. Nous avons également reçu les commentaires réfléchis de 250 délégués qui ont assisté à la conférence nationale **Ensemble, mettons fin à l'itinérance chez les jeunes** de 2008; de *Eva's Initiatives National Learning Community on Youth Homelessness*; et d'un groupe de consultation de 14 jeunes de *Eva's Phoenix*. Nous remercions toutes ces personnes et ces groupes pour avoir enrichi ce document grâce à leurs connaissances et leur expertise.

Nous désirons également remercier ceux qui ont généreusement apporté leur soutien financier à l'initiative **Youthworks** qui a fourni ce travail de recherche, dont notre partenaire principal Énergie directe et bien d'autres. *Veillez voir l'annexe 5.*

Ce document a été rédigé et révisé par Jeff Evenson, directeur, CONNECTEUR, Institut urbain du Canada, et par Carolann Barr, directrice de la recherche et des initiatives communautaires de Chez Toit.

INTRODUCTION



L'itinérance chez les jeunes est une crise nationale non reconnue. Chaque nuit, des milliers de jeunes d'un bout à l'autre du Canada se pelotonnent dans des coins de rue, sur des bancs de parc, sur le sofa d'amis ou dans des refuges d'urgence. S'ils se trouvent dans cette situation, c'est à cause des diverses circonstances. C'est rarement un choix.

Les jeunes représentent notre futur. La vivacité soutenue de notre pays dépend en grande partie de la façon dont nous élevons la génération à venir. Il incombe à notre pays d'assurer qu'ils reçoivent le soutien dont ils ont besoin pour qu'ils puissent atteindre leur plein potentiel. En outre, il appartient à chaque jeune personne le droit de vivre dans un logement convenable et abordable.

Le Canada n'est pas le seul pays à devoir faire face à un problème d'itinérance chez les jeunes. Cependant, tandis que des pays tels l'Australie, le Royaume-Uni et les États-Unis ont fait une évaluation claire du problème et ont réagi en élaborant des plans nationaux, le Canada n'a toujours pas réussi à estimer l'ampleur du problème ni à intervenir à l'aide de solutions claires et distinctes et de longue durée.

De plus, il est probable que la conjoncture économique incertaine exacerbe cette crise. Il n'y a pas de meilleur moment d'agir que ***maintenant***.

SOMMAIRE EXÉCUTIF

En janvier 2006, Chez Toit a lancé **Youthworks**, une initiative nationale visant à briser le cycle de l'itinérance chez les jeunes Canadiens et les aidant à bâtir un meilleur futur. En se basant sur le besoin de mieux comprendre la question de l'itinérance chez les jeunes, nous avons entrepris un projet de recherche de trois ans afin de suivre et de décrire les expériences de 689 jeunes impliqués dans la vie de la rue dans trois villes canadiennes, soit Calgary, Toronto et St. John's. Les résultats de ce projet et le feedback important donné ultérieurement sur ces résultats nous ont permis de mettre au point une image du jeune sans-abri d'aujourd'hui au Canada.

Le présent document se concentre sur trois composantes des systèmes de service et de soutien qui abordent les besoins complexes des jeunes de la rue : **prévention, intervention d'urgence et phases de transition pour quitter l'itinérance**. La **prévention** traite des éléments déclencheurs clés de l'itinérance chez les jeunes. **L'intervention d'urgence**, qui comprend les foyers pour jeunes et les programmes d'accès et d'approche, s'évertue à aborder les problèmes immédiats des jeunes de la rue afin de stabiliser leur situation. **Les phases de transition pour quitter l'itinérance** sont fondées sur un hébergement d'appui abordable et un éventail de programmes de soutien aidant les jeunes à réaliser leur potentiel et à s'intégrer avec succès dans la société.

Nos recherches ont montré que les jeunes de la rue requièrent souvent des modèles de soutien à volets multiples, variés et intensifs; soutiens qui peuvent inclure un logement adéquat et abordable, l'éducation, l'acquisition de nouvelles compétences, des possibilités d'emploi, des services de santé, le mentorat et bien plus. *L'intégration d'un système comprenant tous ces éléments est par conséquent d'une importance primordiale.*

Il est également important que ces soutiens s'adressent aux jeunes, car les besoins des jeunes de la rue diffèrent considérablement de ceux des adultes sans-abri.

Le feedback que nous avons reçu des jeunes qui vivent actuellement dans la rue et de ceux qui étaient antérieurement sans abri, des fournisseurs de services et autres experts de partout au Canada souligne aussi le besoin d'assurer que les services et soutiens soient appropriés sur le plan culturel. Des exemples incluent, mais ne s'y limitent certainement pas, les jeunes autochtones, les minorités visibles, les nouveaux immigrants, les homosexuels, les transgendristes et les jeunes souffrant d'un handicap. Bon nombre de jeunes ont affirmé avoir de grandes difficultés à accéder aux services et soutiens qu'ils requièrent : il existe un besoin évident de réduire ce qui semble être de nombreux obstacles qui s'y opposent.

La société s'est fait de nombreuses idées fausses sur les jeunes de la rue. Le préjugé et la stéréotypie sont choses communes et très peu comprennent quelles sont les répercussions sociétales et économiques qu'entraîne la négligence de ce sujet. L'éducation publique sera un élément essentiel dans toute intervention stratégique nationale.

Nous croyons qu'un des points forts de ce document est l'étendue des voix provenant des jeunes mêmes. Nous recommandons fortement à ceux qui sont impliqués dans le développement de solutions à ce problème de continuer à engager les jeunes dans tous les stades de la planification de la prestation des services et du développement de programmes, tant au niveau national que communautaire.

En se fondant sur les résultats des recherches de **Youthworks** et les suggestions subséquentes faites par d'autres personnes, le présent document donne un aperçu : des recommandations clés sur ce qui doit être accompli afin d'offrir aux jeunes de la rue une stabilité, des possibilités d'avenir et le soutien dont ils ont besoin pour quitter la vie de la rue; de certains des éléments déclencheurs de l'itinérance chez les jeunes communément compris; des circonstances et de l'expérience des jeunes de la rue; de l'évaluation des fossés les plus importants qui existent dans les services et soutien; et, enfin, une liste de vérification communautaire aidant à évaluer et aborder l'itinérance chez les jeunes au niveau local.

Bien que l'itinérance chez les jeunes au Canada soit un problème sérieux et croissant, **il y a des solutions**. Une direction nationale solide et un plan bien coordonné se basant sur les ressources appropriées sont nécessaires afin de réaliser la mise au point de solutions.

Nous espérons que ce document aidera les Canadiens à réellement comprendre le problème de l'itinérance chez les jeunes et qu'il sera l'élément catalyseur qui engagera les intervenants d'un bout à l'autre du pays à mettre en œuvre des solutions contre l'itinérance chez les jeunes.

RECOMMANDATIONS

Les recommandations ci-dessous sont discutées et soutenues tout au long de ce document. Elles se concentrent sur les trois éléments clés d'une intervention efficace contre l'itinérance chez les jeunes : la prévention, l'intervention d'urgence et les phases de transition pour quitter l'itinérance. Ces recommandations sont fondées sur la prémisse qui veut que les agences desservant les jeunes et leurs partenaires communautaires du gouvernement et les secteurs privés et à but non lucratif soient au courant de ce qui fonctionne mieux au sein de leurs communautés; et sur le fait que la stabilité et un emploi à long terme représentent des facteurs positifs prouvés qui aident les jeunes gens à quitter la rue.

Recommandations

- 1. Financement existant :** Un financement adéquat, à long terme et flexible permettant aux programmes réussis de continuer à se développer et à croître.
- 2. Accès aux services :** Les jeunes de la rue doivent avoir un accès unique sans obstacles aux services qui sont disponibles au sein de leur communauté.
- 3. Éducation :** Les jeunes de la rue doivent avoir recours à davantage de possibilités éducatives/de programmes de bourses d'étude pour jeunes de la rue et davantage de programmes qui ciblent les jeunes qui abandonnent l'école tôt.
- 4. Emploi :** Les jeunes de la rue, et en particulier ceux qui terminent les programmes des agences, doivent avoir recours à plus de formation professionnelle et de possibilités d'emploi.
- 5. Logement :** Une stratégie de logement nationale qui comprend une disponibilité continue de logements spécifiquement destinés aux jeunes de la rue – foyers pour jeunes, logements transitoires, coopératives d'habitation, logements sécuritaires et abordables, ainsi que des logements de soutien pour les jeunes qui quittent les services de protection de l'enfance, les placement en famille d'accueil et les foyers de groupe.
- 6. Mentorat :** Davantage de mentorat visant les jeunes de la rue afin d'augmenter l'estime de soi et de développer des aptitudes à la vie quotidienne.
- 7. Leadership gouvernemental :** Un leadership et une collaboration entre les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux, municipaux et régionaux menant au développement d'un plan pancanadien abordant le problème de l'itinérance chez les jeunes.
- 8. Engagement du secteur privé :** Développement d'un cadre de soutien incitant le secteur privé à participer à l'élaboration de solutions créatives contre l'itinérance chez les jeunes. Par exemple : formation professionnelle, possibilités d'emploi, développement d'un milieu de travail encourageant.
- 9. Politique gouvernementale :** Développement de politiques distinctes ciblant l'itinérance chez les jeunes afin d'aborder les besoins uniques de cette population.

Le présent document décrit également bon nombre des éléments qui feraient partie d'un plan abordant le problème de l'itinérance chez les jeunes et suggère une Liste de vérification communautaire (page 32) qui aiderait les communautés à évaluer leurs besoins locaux et quelles seraient leurs priorités dans un cadre national.



L'INITIATIVE YOUTHWORKS

HISTORIQUE

En janvier 2006, Chez Toit a lancé **Youthworks** – une initiative nationale visant à briser le cycle de l'itinérance chez les jeunes au Canada et à les aider à bâtir un meilleur futur.

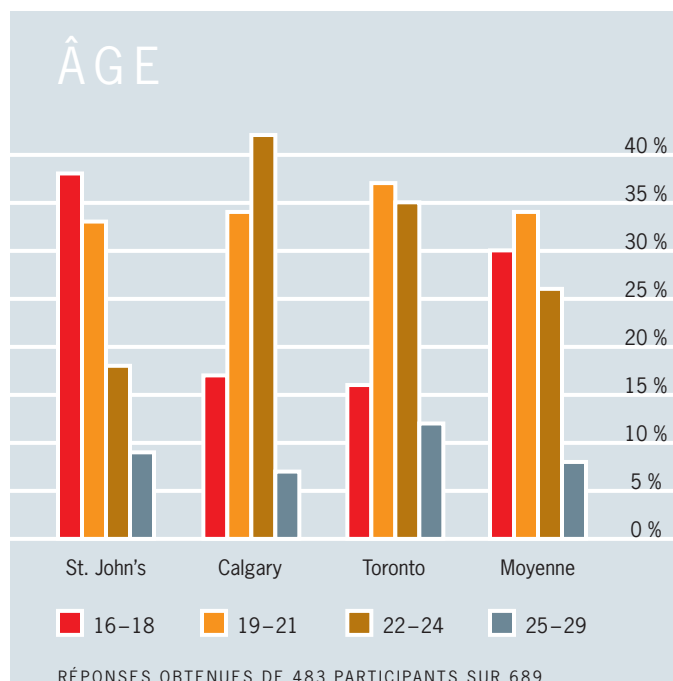
En reconnaissant qu'avant d'aborder la question complexe qu'est celle de l'itinérance chez les jeunes il faut avant tout la comprendre, **Youthworks** a mené un projet d'étude de trois ans afin de suivre et décrire les expériences vécues de 689 jeunes impliqués dans la vie de la rue dans trois villes canadiennes, soit Calgary, Toronto et St. John's. En écoutant les jeunes et leurs conseillers et en invitant les nombreux intervenants de partout au pays à donner du feedback ultérieur sur nos découvertes et observations, nous avons pu élaborer un aperçu de la jeunesse sans abri du Canada d'aujourd'hui.

Une multitude des découvertes et des commentaires obtenus des jeunes sans-abri et des prestataires de services à Calgary, Toronto et St. John's sont représentantes des caractéristiques et expériences des jeunes de la rue des autres régions du Canada. Toutefois, nous reconnaissons que certains besoins et défis sont propres à d'autres provinces, territoires et communautés. Il sera important d'évaluer et d'aborder ces défis spécifiques lorsque nous développons et mettons en place des solutions.

À titre de membres du comité consultatif de **Youthworks**, certains des chercheurs les plus respectés au Canada, et des experts en développement social et en prestation de services dans le domaine de l'itinérance chez les jeunes, ont fait bénéficier **Youthworks** et ce document de leur expertise et de leurs perspectives. Des consultations supplémentaires ont eu lieu durant la conférence de Chez Toit **Ensemble, mettons fin à l'itinérance** tenue à Toronto du 19 au 21 novembre 2008. Les 250 délégués comprenaient des jeunes sans-abri, ou qui l'avaient été dans le passé, des prestataires de services communautaires, des représentants du gouvernement, des cadres d'entreprise et des leaders dans la recherche sur l'itinérance chez les jeunes provenant de provinces et territoires d'un bout à l'autre du pays. Les participants ont apporté avec eux une abondance d'informations sur la façon d'établir des solutions à long terme contre l'itinérance chez les jeunes, en tant que collectivités individuelles et en tant que nation.

APERÇU

1. Qui sont les jeunes sans-abri?



L'itinérance chez les jeunes comprend les jeunes sans-abri, les jeunes à risque de le devenir ou ceux qui sont enchevêtrés dans un cycle d'itinérance pour une raison quelconque. Cela compte les nombreux jeunes sans-abri (certains estiment le chiffre à 80 %) qui ne vivent pas dans la rue et qui font partie des sans-abri cachés. L'âge des jeunes sans-abri peut être aussi bas que 12 ans et peut aller jusqu'à 29 ans. Néanmoins, pour la plupart, on définit un jeune sans-abri comme une personne qui a entre 16 et 24 ans. Ils ne vivent pas dans un domicile avec une famille et ils ne sont pas à la charge d'une agence de protection de l'enfance. Les jeunes sans-abri sont souvent définis comme des personnes qui vivent dans un cycle d'itinérance, ce qui peut signifier qu'ils sont logés temporairement ou qu'ils vivent dans des conditions surpeuplées ou non sécuritaires.

Jeunes de la rue et jeunes à risque – Après avoir directement consulté les jeunes, nous avons appris que ces derniers préfèrent ne pas utiliser le terme «à risque»,

car ils trouvaient ce terme trop général. Par conséquent, dans le cadre de ce document, nous avons choisi d'utiliser le terme «jeunes de la rue» qui comprend les différents termes utilisés dans la définition ci-dessus.

Les thèmes clés suivants ont été retirés des entrevues menées auprès des jeunes de la rue par **Youthworks**. (Remarque : certaines statistiques peuvent être faussées en raison de déclarations volontaires des jeunes et parce que cette étude de recherche saisit un profil de jeunes de trois villes) :

STABILITÉ :

- 67 % participaient à la culture de la rue;
- 63 % avaient grandi dans une famille qui avait des problèmes à garder un logement;
- 50 % ont déclaré avoir eux-mêmes des problèmes à garder un logement stable;
- 52 % ont déclaré que le logement était un problème qu'ils désiraient aborder;
- 43 % avaient eu des relations antérieures avec des services de protection de l'enfance; et
- 68 % provenaient d'une famille d'accueil, de foyers de groupe ou de maisons de jeune.

POSSIBILITÉS :

- 62 % avaient quitté l'école, ce qui reflète le manque de soutiens et de ressources aidant les jeunes de la rue à rester à l'école;
- 28 % ont déclaré que les services de soutien en éducation représentaient un problème qu'ils désiraient aborder;
- 73 % ne possédaient pas d'emploi; et
- 44 % ont déclaré que les questions relatives à l'emploi représentaient un problème qu'ils désiraient aborder.

SOUTIEN :

- 22 % ont avoué qu'ils n'avaient pas eu de modèle de rôle positif dans leur vie;
- 42 % affirment avoir grandi dans un milieu de vie chaotique;
- 24 % avaient vécu une forme d'abus sexuel, physique ou émotionnel;
- 20 % ont affirmé venir d'une famille ayant une histoire d'infractions à la loi;
- 37 % ont vu des membres de leur famille abuser d'alcool ou de drogues;
- 41 % ont déclaré que la toxicomanie était un problème qu'ils vivaient et qu'ils voulaient aborder;
- 35 % ont identifié que leur manque d'aptitudes à la vie quotidienne était un autre obstacle qu'ils désiraient aborder;
- 71 % avaient déjà été impliqués dans le système de justice pénale; et
- 21 % avaient des enfants, étaient enceinte ou avaient une partenaire enceinte.

Un sommaire statistique complet de **Youthworks** est joint au présent document dans l'annexe 2.

Remarque : les recherches de **Youthworks** n'ont pas demandé aux jeunes interrogés d'indiquer s'ils faisaient partie de la catégorie des gais, lesbiennes, bisexuels, transsexuels et transgendéristes (GLBTT). Des commentaires ultérieurs ont révélé des preuves croissantes indiquant que les jeunes GLBTT sont disproportionnellement plus susceptibles d'appartenir à la population des jeunes sans-abri et de la rue, et risquent davantage de devoir faire face à la violence et à l'exploitation, à des problèmes de santé, à un logement précaire et à la faim.

2. Combien sont-ils?

L'évaluation la plus récente faite par le gouvernement fédéral estime de manière conservatrice que le nombre des sans-abri au Canada s'élève à environ 150 000 personnes.¹ Cependant, des sources non gouvernementales estiment que la population réelle des sans-abri au Canada, et non pas seulement ceux qui vivent dans des foyers d'urgence, s'élève entre 200 000 et 300 000 personnes.² On estime qu'environ 65 000 jeunes sont sans abri ou vivent dans les foyers pour sans-abri partout au Canada en tout temps donné.³

3. Qu'est-ce que cela signifie d'être un jeune de la rue?

Une agence à Hamilton a demandé à des jeunes faisant partie d'un programme de petit-déjeuner de décrire en un ou deux mots ce que cela signifie pour eux d'être sans-abri. Voici quelques-unes de leurs descriptions : seul, terrifié, non aimé, toujours effrayé, je regrette ce que j'avais avant, sans espoir, je m'attends au pire.

Le rapport final d'**Un foyer, un futur** – la première conférence nationale sur l'itinérance chez les jeunes tenue à St. John's, T.-N.-L. en 2006 – a décrit la situation des jeunes sans-abri de la façon suivante :

«La grande majorité des jeunes sans-abri n'ont pas fini l'école secondaire, ce qui limite leurs possibilités d'obtenir une formation et un emploi, et un logement accessible, abordable et convenable. Bon nombre d'entre eux ont subi de l'abus physique, sexuel ou émotionnel. Les jeunes sans-abri sont plus susceptibles de devenir malades et de mourir dans la rue. Ils ont souvent recours à la violence pour résoudre un conflit, et menacent de se faire du mal et de faire du mal aux autres, ce qui mène à une implication dans le système judiciaire. Les jeunes

1 "A Snapshot of Homelessness in Canada", Initiative nationale pour les sans-abri, 2006 www.homelessness.gc.ca cité dans Shelter: Homelessness in a Growth Economy, Canada's 21st Century Paradox de Gordon Laird, un rapport pour la Sheldon Chumir Foundation for Ethics in Leadership, 2007

2 "Homelessness", *The Globe and Mail*, 12 juin 2006; Réseau national sur le logement et l'itinérance dans Laird, op.cit., page

3 SRC : **CBC: The Fifth Estate – No Way Home** – 10 mars 2004

autochtones sont surreprésentés dans la population des sans-abri dans certaines parties du Canada. Plus les jeunes demeurent sans abri, plus leur santé et leurs chances d'épanouissement se détérioreront.»

Leur expérience diffère de celles des adultes sans-abri – L'expérience de l'itinérance chez les jeunes est différente de celle des adultes. Ils sont plus susceptibles à l'exploitation par des adultes ou par leurs pairs. Ils doivent pouvoir tenter différentes expériences de vie afin d'expérimenter, d'échouer et d'essayer à nouveau et ce, dans un environnement positif, sans qu'il y ait des conséquences qui peuvent changer leur vie. Ce sont des jeunes après tout.

Comme c'est le cas chez de nombreux jeunes, l'anxiété est très courante et souvent débilitante. La vie dans la rue est très stressante. Bon nombre de prestataires de services ont affirmé que les jeunes de la rue ont souvent quitté la maison parce que leur vie y était encore plus instable et compliquée que dans la rue, où la vie est aussi incroyablement instable et compliquée.

Les jeunes sont très résilients. Ils survivent dans la rue par des moyens très créatifs. Ils bâtissent des familles de la rue, créent des économies profitables de la rue, des logements de la rue et des routines de la rue, tout en étant marginalisés, harcelés et exclus.

Les questions de santé mentale figurent de façon prédominante dans la vie des jeunes de la rue – Bien qu'un très faible pourcentage des jeunes interrogés dans le cadre des recherches de **Youthworks** ont affirmé avoir des problèmes de santé mentale, d'autres études ont trouvé que 33 % ou plus des jeunes de la rue souffrent du trouble dépressif majeur ou du trouble de stress post-traumatique, et font l'objet d'un très haut taux de suicide. La colère, le manque d'estime de soi et la difficulté à dire non face à la pression de leurs pairs sont des traits qui sont propres à beaucoup de jeunes personnes. Toutefois, les conséquences sont bien plus graves dans le contexte de la vie de la rue, de la pauvreté et du système de justice pénale.

Questions légales – Près de 30 % des jeunes interrogés ont rapporté que des questions légales entravaient à l'atteinte de leurs buts. Trop souvent, pour toucher un revenu, les circonstances difficiles de la vie de la rue amènent les jeunes sans-abri à commettre des actes à haut risque tels l'exploitation sexuelle, le trafic de stupéfiants et le squeegeeing. De plus, les jeunes reçoivent souvent des contraventions pour mendicité, pour voyager sans billets dans les transports publics, pour délits de vagabondage et autres méfaits. En criminalisant les jeunes plutôt que de traiter ces problèmes d'un point de vue social, on ne fait qu'ajouter aux défis déjà majeurs auxquels les jeunes de la rue doivent faire face.

Le rôle de l'accoutumance – Plus de 50 % des jeunes interrogés avouent abuser régulièrement l'alcool et les drogues, et l'accoutumance est citée comme un des facteurs majeurs déclenchant le retour à la vie dans la rue. De nombreux jeunes s'automédicamentent pour pouvoir survivre dans des situations où, par exemple, ils doivent rester éveillé toute la nuit afin d'éviter d'être exploité. Les drogues et l'alcool sont souvent utilisés pour substituer les médicaments de santé mentale coûteux. Souvent, ces jeunes ne sont pas munis des pièces d'identité requises pour obtenir les médicaments dont ils ont besoin ou ils n'ont pas encore été diagnostiqués officiellement.

La culture de la rue – Près de 70 % des répondants ont indiqué qu'ils participaient à la «culture de la rue». Cela dure habituellement pendant une période prolongée, souvent entre deux et quatre ans. Un jeune a mentionné qu'il était tellement enfoui dans la culture de la rue qu'il lui était difficile d'apprendre les normes ordinaires. Un autre a affirmé qu'il était facilement influencé par ses pairs et qu'on l'exploitait souvent. Une autre a avoué qu'elle trouvait difficile de dire non à ses pairs, pas seulement quand il s'agissait de faire la fête ou de retourner dans la culture de la rue, mais aussi quand on lui demandait de l'argent. Cela était particulièrement problématique lorsqu'elle essayait d'épargner pour payer son loyer. Une autre jeune a affirmé qu'elle n'avait jamais vraiment connu de modèle de rôle positif ou développé de bonnes habiletés d'adaptation. Elle souffre de problèmes reliés à sa toxicomanie et autres questions de mode de vie, telles la violence et le crime.

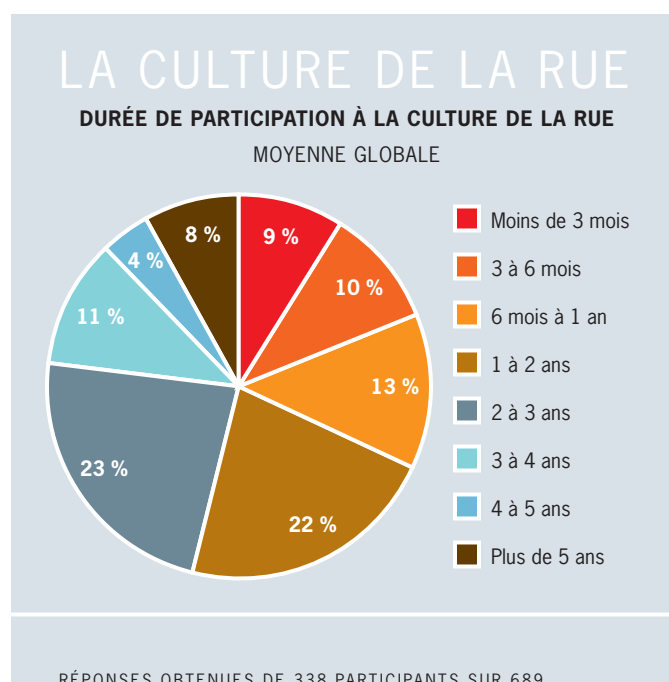
En général, les jeunes répondants ont rendu compte d'un grand éventail complexe d'enjeux comprenant la violence et l'abus; un manque de motivation pour s'occuper des questions financières, de l'emploi ou du soutien pédagogique; un besoin d'attention médicale; un besoin d'aide pour résoudre les questions familiales; un besoin d'aide pour venir à bout de l'accoutumance; un manque d'aptitudes à la vie quotidienne; et l'absence d'un modèle de rôle positif.

POURQUOI NOUS DEVONS RÉSOUDRE LE PROBLÈME DE L'ITINÉRANCE CHEZ LES JEUNES

La question vaste et complexe de l'itinérance chez les jeunes fait partie d'un des problèmes les plus persistants dans le paysage des politiques du Canada. L'accoutumance, l'itinérance, l'inégalité des revenus, le chômage, la malnutrition, les questions de santé mentale, l'abus physique, sexuel et émotionnel, la violence juvénile, l'abandon précoce de l'école et les grossesses chez les adolescentes, ne sont que quelques-uns des enjeux complexes auxquels les jeunes de la rue doivent faire face.

Le coût social et économique – Sans un engagement national pour lutter contre l'itinérance chez les jeunes, le nombre de jeunes de la rue continuera sans doute à augmenter, et les coûts associés de soins de santé, du système de justice pénale, des services sociaux et des foyers d'urgence ne feront qu'accroître.

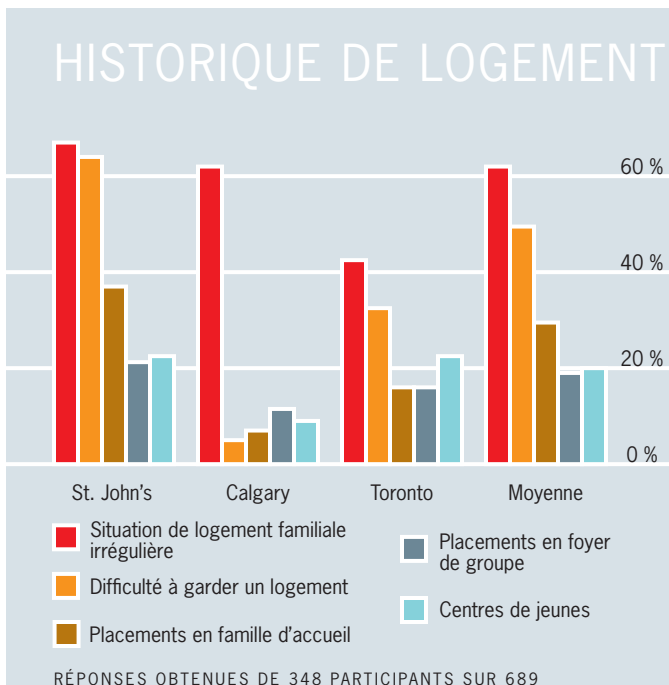
Cela n'a aucun sens économique. On estime que cela coûte entre 30 000 \$ et 40 000 \$ par an pour garder un jeune dans un système de foyer. Le coût d'un jour dans un centre de détention pour jeunes est estimé à 250 \$, soit 100 000 \$ par an. La population adulte des sans-abri du Canada, que le gouvernement évalue à 150 000 personnes et que les organismes non gouvernementaux évaluent à près de 300 000 personnes, coûte entre 4,5 et 6 milliards de dollars aux contribuables par an.⁴



4 **Homelessness in a growth economy: Canada's 21st century paradox**

La prévention et des soutiens adéquats sont clés – Les jeunes qui ne reçoivent pas de soutien, qui n'ont pas de rôle de modèle, ni de possibilités d'emploi, d'options pédagogiques et d'accès à un logement sécuritaire, qui sont trop souvent en mauvaise santé et qui souffrent d'un manque d'estime de soi paralysant, coûtent cher à la société. En fournissant un soutien maintenant, on pourrait empêcher ces jeunes de devenir des adultes sans-abri et de glisser dans un cycle chronique d'itinérance et d'indépendance vis-à-vis l'état.

Il arrive des moments dans la vie de chaque jeune de la rue lorsqu'il parvient à un carrefour. D'un côté se trouve la possibilité d'une éducation, d'un emploi, d'un domicile sécuritaire et d'une vie indépendante. De l'autre côté se trouve une vie éventuelle d'instabilité et de pauvreté.



Les recherches ont démontré que souvent, l'élément clé qui les fait opter pour le chemin des possibilités requiert des interventions appropriées aux «moments critiques» de la vie d'une jeune personne. Nous savons quels sont les ingrédients nécessaires pour guider les jeunes sur la voie des possibilités et de l'indépendance. Mais la question que nous devons nous poser est la suivante : sommes-nous engagés à être là, à ces moments précis, lorsque les jeunes sans-abri ont besoin de nous et recherchent l'aide dont ils ont besoin?

Un argument valable pour investir dans les jeunes de la rue – Il existe très peu de données numériques exhaustives décrivant l'analyse des coûts-avantages qu'entraînerait le soutien des jeunes sans-abri et des jeunes de la rue, mais nous savons que l'on peut invoquer un argument valable en faveur des programmes offrant la stabilité, des possibilités et du soutien aux jeunes. Ces programmes ont fait leurs preuves et aident les jeunes à surmonter les effets néfastes de l'itinérance et leur offrent

un soutien leur permettant de bâtir un meilleur avenir.

En investissant de manière stratégique dans les jeunes de la rue – soit en offrant une éducation critique, une formation professionnelle et des possibilités, l'accès à un logement stable et sécuritaire, et en les aidant à adopter des aptitudes élémentaires à la vie quotidienne – on les lance sur le droit chemin de l'indépendance et de l'autonomie et on les aide à devenir des membres participants de la société. Ce type d'investissement dans la jeunesse serait très favorable au point de vue économique et social.

EN ROUTE VERS DES SOLUTIONS

Un plan réussi pour éliminer l'itinérance chez les jeunes comprend trois éléments essentiels qui doivent être coordonnés stratégiquement et assurés de façon à satisfaire à des besoins complexes. Le premier, **la prévention**, aborde les éléments déclencheurs clés de l'itinérance chez les jeunes. Le deuxième, **l'intervention d'urgence** – ce qui comprend les foyers pour jeunes et les programmes d'accès et d'approche – cible les besoins immédiats des jeunes sans-abri et tente de stabiliser leur situation afin qu'ils puissent être appuyés. Le troisième, **les phases de transition pour quitter l'itinérance**, est fondé sur un logement abordable, un hébergement avec soutien et toute une gamme d'autres soutiens. Un plan réussi comprendrait également un système d'évaluation qui relierait les ressources aux dénouements.

1. PRÉVENTION

La prévention est un élément clé de la résolution de l'itinérance chez les jeunes. Des études menées au Royaume-Uni⁵, aux États-Unis⁶, et en Australie⁷ en sont arrivées à des conclusions semblables. Au Canada, le gouvernement fédéral est intervenu en investissant dans les foyers pour sans-abri et autres services à court terme et d'intervention de crise. Cependant, il est de plus en plus reconnu que les solutions doivent être soutenues, permanentes et mieux coordonnées entre les différents intervenants. C'est pourquoi de nombreux groupes ont demandé au gouvernement fédéral de rendre permanents les programmes existants de logement et d'itinérance, à titre de point de départ dans la lutte contre l'itinérance chez les jeunes.

L'éducation du public est une fondation importante dans toute stratégie de prévention. Un programme d'éducation publique efficace aiderait à éliminer les mythes et les stéréotypes sur les jeunes de la rue. Elle aiderait aussi les Canadiens à comprendre la question de l'itinérance chez les jeunes dans le contexte plus large des familles en détresse, de l'abus, de la négligence, de la violence, de la protection de l'enfance et des échecs du système de la justice et de l'éducation.

La prévention s'attaque aux déclencheurs clés de l'itinérance chez les jeunes, lesquels sont liés aux questions familiales et aux réformes des systèmes.

5 Joseph Rowntree Foundation, **Youth Homelessness in the UK – A decade of Progress?** Deborah Quilgars, Sarah Johnsen et Nicholas Pleace, 2007

6 National Alliance to End Homelessness, **Fundamental Issues to Prevent and End Youth Homelessness**, *Youth Homelessness Series Brief No. 1 – Mai 2006*

7 **Australia's Homeless Youth**, *A Report of the National Youth Commission Inquiry into Youth Homelessness*, National Youth Commission, 2008

A. Problèmes familiaux

Dans la plupart des cas, l'itinérance chez les jeunes est déclenchée par des problèmes reliés à la famille : pauvreté, identité sexuelle et de genre, violence et abus physique, psychologique et sexuel. Les jeunes font des fugues ou se font jeter dehors. Des situations de logement instable ont également été citées en tant qu'élément déclencheur d'itinérance chez les jeunes. 63 % des jeunes interrogés ont déclaré avoir grandi dans une famille qui avait du mal à garder un logement stable. Près de 30 % ont affirmé qu'un faible revenu était un facteur négatif dans la situation de leur famille. Des questions de santé mentale et d'accoutumance dans la famille figurent aussi de façon prédominante dans les expériences de bon nombre des jeunes.

Dans une étude récente, Jeff Karabanow, un professeur à l'Université Dalhousie, a noté que : «La vie de famille précédant l'arrivée dans la rue était caractérisée par l'abus physique, sexuel et/ou émotionnel; la violence et l'accoutumance dans le domicile; et l'instabilité familiale, dont de nombreuses transitions et déménagements (par ex. divorce, séparation, introduction à des beaux-parents ou à un demi-frère/demi-sœur par alliance, changements de résidences, déménagements dans d'autres villes et changements de conditions de logement).»⁸

Des chercheurs canadiens de pointe ont également trouvé que les problèmes auxquels doivent faire face les jeunes GLBTT (gais, lesbiennes, bisexuels, transsexuels et transgendéristes) représentent un contributeur important à l'itinérance chez les jeunes, en raison du stigmatisme social.

8 **Getting off the Street:** Exploring Strategies Used by Canadian Youth to Exit Street Life, juillet 2005, Dr. Jeff Karabinow

B. Réforme des systèmes

D'après le National Youth in Care Network, il y a au-delà de 75 000 enfants et jeunes ayant été recueillis au Canada tout jour donné. Ce chiffre représente une augmentation de 67 % par rapport à l'estimation de 45 000 faite en 1995. 24 000 autres jeunes vivent dans les centres de détention et les établissements de justice pour la jeunesse. Bien plus encore se trouvent dans des établissements psychiatriques. Qui plus est, des milliers de jeunes sont passés entre les mailles du filet du système et vivent dans la rue ou dans les refuges.⁹ Ce dernier groupe compte probablement des jeunes, qui pour une raison ou une autre, n'ont pas été accueillis par le bureau de la protection de l'enfance, se sont enfuis de leur foyer d'accueil, ont refusé de participer au système de protection de l'enfance ou ont été jugés non admissibles aux services.

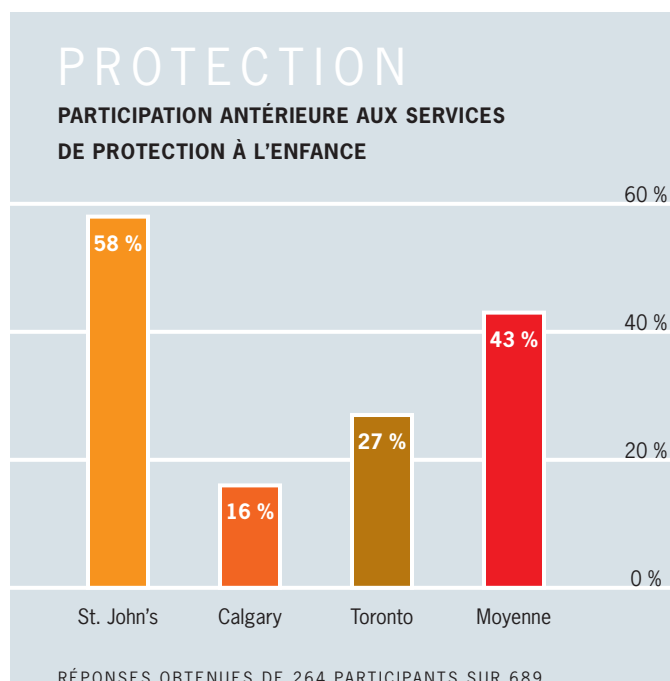
Il existe un besoin de réduire les obstacles qui entravent à l'accès aux services et d'apporter des améliorations aux systèmes en place à l'heure actuelle afin d'empêcher ces jeunes de finir dans la rue.

I) SERVICES DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Parmi les près de 700 jeunes interrogés durant l'initiative **Youthworks**, 68 % avaient été placés dans des familles d'accueil, dans des maisons de groupe ou des foyers de jeunes. 43 % d'entre eux avaient eu une expérience avec les services de protection de l'enfance. Chaque année, des centaines de jeunes sortent du système des services de protection de l'enfance en raison de leur âge et se retrouvent sans le soutien ni les ressources dont ils ont besoin pour se débrouiller seuls.

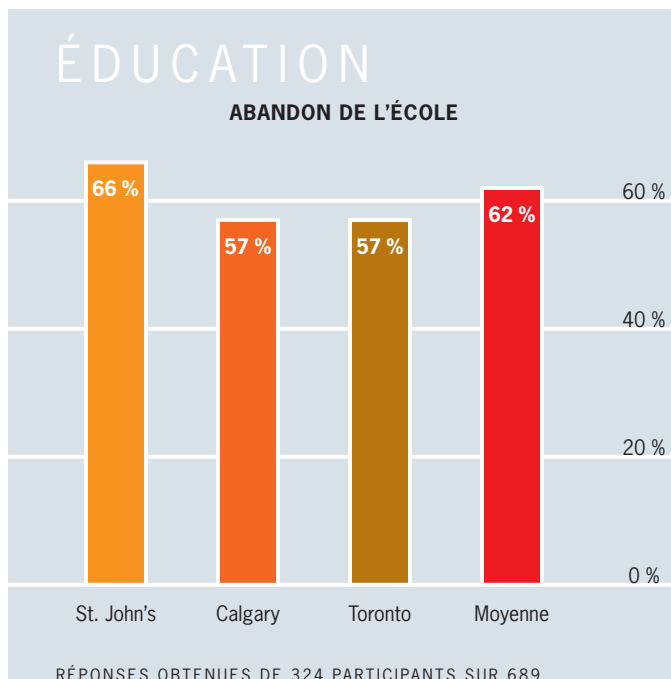
On remarque qu'il n'existe pas de normes nationales de soins pour les enfants qui font partie des différents systèmes d'aide sociale à l'enfance. Bien que l'aide sociale à l'enfance et la protection de l'enfance représentent des questions d'ordre national, les politiques et les procédures liées à l'aide sociale à l'enfance et à la protection de l'enfance sont du ressort de chaque province et territoire. La terminologie, les limites d'âge, les services et politiques varient d'un bout à l'autre du pays, ce qui entrave à la fourniture de soins consistants aux jeunes et crée de sérieuses perturbations dans les vies de ceux qui déménagent d'une province à une autre.¹⁰

Il faudrait instituer des procédures qui assurent qu'il n'y ait pas de conséquences négatives et que les services et soutiens soient plus universels lorsqu'un jeune déménage d'une province à l'autre. Les provinces doivent respecter les lois et obligations provinciales qui soutiennent ces jeunes et qui assurent une planification de sortie et un transfert entre les provinces efficaces. Il y a des solutions très pratiques qui pourraient être mises en place, notamment, permettre les jeunes de rester encadrés plus longtemps (par ex. jusqu'à l'âge de 21 ans); accroître les allocations lorsqu'ils sont en transit entre deux programmes d'appui, afin d'éviter qu'ils ne finissent dans la pauvreté; et offrir davantage de soutien pédagogique et de formation en aptitudes à la vie quotidienne pour les aider à se préparer à une vie autonome.



9 **Enhancing Academic Success of Youth in Care** – a Research Brief. Lynda Manser, National Youth in Care Network, 2001.

10 **Creating Positive School Experiences for Youth in Care**, National Youth in Care Network. 2001.



II) ÉDUCATION

Il serait bénéfique d'avoir en place des programmes qui ciblent les jeunes qui quittent l'école tôt et les encouragent à rester dans le système éducatif. Souvent, les expériences éducatives des jeunes sans-abri sont telles qu'ils ne sont pas capables ou refusent d'adopter les approches traditionnelles d'éducation et de littératie. Sur l'ensemble, 63 % des répondants de **Youthworks** ont affirmé qu'ils ont abandonné l'école secondaire. De façon consistante, ce chiffre était élevé partout au pays, avec 66 % à St. John's et 57 % à Toronto et Calgary. Certains jeunes ont affirmé qu'ils aimeraient finir l'école secondaire, mais qu'ils devaient souvent quitter l'école pour trouver un emploi. Dans des entrevues ultérieures, bon nombre de jeunes ont reconnu que leur manque d'éducation représentait un obstacle majeur à l'emploi.

III) SYSTÈME JUDICIAIRE

D'autres données réunies par l'entremise de l'initiative **Youthworks** ont montré que 71 % des jeunes interrogés avaient eu un contact antérieur avec le système de justice pénale. Pour certains, cette statistique montre que ces jeunes proviennent d'un milieu perturbé et qu'ils ont des déficiences personnelles (par ex. consommation d'alcool et de drogues). Cependant, une étude réalisée par la John Howard Society of Ontario par deux membres du comité consultatif de **Youthworks**, soit Stephen Gaetz et Bill O'Grady, suggère que les raisons de leur implication avec la loi sont étroitement reliées à leurs expériences d'itinérance et un manque de planification concernant les libérations de prison.

Gaetz et O'Grady ont mené une étude au cours de laquelle il ont interrogé des planificateurs de libérations de prison, des prisonniers et des personnes qui venaient d'être libérés de prison. Cette étude a montré que le lien entre l'itinérance et l'incarcération est en fait bidirectionnelle. C'est-à-dire que les sans-abri sont à risque de finir en prison, tout comme l'expérience de la prison met les personnes libérées en danger de devenir des sans-abri. Étant donné que les jeunes sans-abri vivent souvent dans des quartiers qui font l'objet d'une grande surveillance policière, en tant que groupe, ils sont surreprésentés dans les tribunaux et le système correctionnel.

L'analyse du processus de planification de libération des prisonniers faite par Gaetz et O'Grady a démontré que le statut du logement après la libération de prison était associé à une multitude de conditions postlibératoires. Par exemple, un logement stable était positivement associé à l'emploi et à la possibilité d'avoir accès aux avantages gouvernementaux et aux soutiens de santé mentale et physique et aux soutiens familiaux. Ceux qui étaient libérés sans projet de logement devaient habiter dans des foyers d'urgence pour sans-abri ou dans la rue, et avaient souvent recours à la mendicité, au squeegeeing ou au trafic de drogues pour toucher un revenu. Il va sans dire qu'un tel environnement augmente les risques de finir à nouveau en prison. Ces recherches ont clairement indiqué qu'une réintégration réussie dans la communauté dépend en grande partie du niveau de préparation à la libération des prisonniers.¹¹

¹¹ **The Missing Link: Discharge Planning, Incarceration and Homelessness.** John Howard Society of Ontario. 116 pp. Steven Gaetz et Bill O'Grady (2007)

IV) JEUNESSE AUTOCHTONE : INÉGALITÉS FONDAMENTALES

Il y a des lacunes particulières au sein de plusieurs systèmes structurels (protection de l'enfance, éducation et justice) qui font que les jeunes autochtones sont surreprésentés dans la population des jeunes sans-abri. Selon l'Alliance nationale pour les enfants, 2005, les familles autochtones demeurent considérablement surreprésentées dans le nombre de cas de l'aide sociale à l'enfance canadienne. En effet, «il y a plus d'enfants impliqués dans le système de l'aide sociale à l'enfance et qui ne sont pas avec leur famille, qu'il y avait d'enfants dans les écoles résidentielles lorsqu'elles étaient à leur sommet.» Il existe un lien très prononcé entre l'institutionnalisme des enfants et des jeunes autochtones et les taux élevés d'itinérance chez les jeunes autochtones dans certaines villes. De nombreux jeunes autochtones, en raison de la pauvreté et de l'insuffisance d'options de logements stables et abordables, sont pris dans un cycle de soins, de garde et d'incarcération.

Les interventions contemporaines, telles les appréhensions et les placements hors du domicile familial, coûtent cher – tant au système sur le plan financier, qu'aux familles et communautés sur le plan social et émotionnel. De plus, les appréhensions et les placements hors du domicile familial ne traitent pas les inégalités fondamentales auxquelles les familles autochtones continuent à devoir faire face.¹²

Les jeunes autochtones ont besoin de soutiens tenant compte des différences culturelles à un stade précoce. Ils ont également besoin de logements sécuritaires et abordables. Pour la plupart, une réforme du système est requise en ce qui a trait à la communauté autochtone, sous forme d'une sortie soutenue des placements en familles d'accueil et des foyers de groupe, et d'un soutien éducatif/planification de sortie du système judiciaire. Ceci aiderait à assurer que les jeunes autochtones ne deviennent pas des sans-abri lorsqu'ils quittent ou sont libérés de ces établissements.

Un rapport publié récemment, *Moving Upstream*, offre une analyse détaillée de l'expérience des jeunes autochtones de la rue en Colombie-Britannique. «Les jeunes autochtones continuent à souffrir des effets de la colonisation et de la rupture culturelle que cette dernière a entraîné... le rapport démontre clairement le besoin de programmes et services spécifiques aux enfants, jeunes et familles autochtones au sein de leur collectivité» de dire Annie Smith, la directrice exécutive du McCreary Centre. «Les programmes et services ne représentent qu'une fraction de la solution,» ajoute Dana Brunanski, chercheuse en matières autochtones. «Des changements sociétaux et une guérison au niveau communautaire s'imposent afin de créer un monde où davantage de jeunes peuvent choisir le bon chemin.»

12 **First Peoples Child & Family Review**, Vol. 3 No.2, 2007."Housing for Youth in the Inner City of Winnipeg". Jason Brown, et al.

2. INTERVENTION D'URGENCE

A. Foyers

Les jeunes qui se présentent aux foyers par l'intermédiaire du programme d'approche se trouvent souvent dans une situation d'urgence. Ils sont préoccupés par leurs besoins urgents et pratiques, c'est-à-dire l'accès à la nourriture, une douche chaude, des vêtements et des soutiens et services d'urgence. Une fois ces besoins satisfaits, ils sont plus aptes à vouloir faire face à d'autres problèmes. Les agences déclarent que les jeunes doivent faire face à des enjeux très complexes : problèmes légaux, accoutumances, santé mentale, antécédents de pauvreté, manque de logement, manque de soutien, manque d'éducation et manque d'aptitudes professionnelles.

Bien que les foyers spécifiquement conçus pour les jeunes ne sont pas une solution contre l'itinérance chez les jeunes, ils représentent toutefois un point d'accès essentiel où les jeunes peuvent commencer à recevoir un soutien qui les aidera à devenir plus stables. Ces foyers doivent être conçus pour satisfaire aux exigences spécifiques des jeunes et assurer qu'il n'y ait pas d'obstacles à surmonter afin d'avoir accès aux services. L'objectif principal est d'aider les jeunes sans-abri à quitter la rue et à devenir plus indépendants.

B. Accès

L'accès aux services – Les jeunes qui ont réussi à quitter des conditions de vie abusives et hostiles se méfient souvent des adultes et ont par conséquent des difficultés à accéder aux services. Les jeunes âgés de moins de 18 ans n'ont pas d'accès équitable aux avantages sociaux, tels l'aide sociale et les logements sociaux. Les agences desservant les jeunes ont signalé que « beaucoup des jeunes avec qui nous travaillons ne sont pas admissibles aux logements abordables et doivent donc essayer de subvenir à leurs besoins tout en payant des sommes faramineuses en loyers. De nombreux jeunes vivent en groupe (pour pouvoir se permettre le loyer) et trouvent cette situation difficile, car certains veulent faire la fête pendant que d'autres essaient de travailler et d'aller à l'école. Ils sont souvent expulsés puisque certains paient le loyer et d'autres non.»

Un groupe de discussion comprenant 14 jeunes d'Eva's Phoenix ont identifié les problèmes suivants concernant l'accès aux services :

- Il existe une variété de services disponibles, mais un grand nombre de jeunes n'en sont pas conscients – l'accès à l'information doit être améliorée.
- Les jeunes devraient avoir plus d'aide à leur disposition pour obtenir des documents d'identification officiels.
- Les centres d'accueil pour jeunes devraient être ouverts plus longtemps, y compris les fins de semaines.
- Les jeunes doivent avoir un meilleur accès à l'information sur les droits des jeunes, p. ex. en matière de garde légale, en tant que locataires, employés et étudiants.
- Ils doivent aussi avoir un meilleur accès aux services, tels les médecins de famille, les services de garde d'enfants et services vétérinaires.

L'accès aux services est souvent difficile ou refusé aux jeunes les plus vulnérables. Il arrive souvent qu'on vole les pièces d'identité des jeunes de la rue et ils ne peuvent pas les remplacer. Par conséquent, il leur est impossible d'avoir accès aux soins de santé, aux refuges, aux banques d'alimentation, etc. Souvent, les jeunes âgés de moins de 16 ans n'auront pas recours aux services disponibles, car ils craignent que la police ou les services de la protection de l'enfance soient appelés. En outre, certains jeunes qui finissent dans le système des foyers fuient leur pays d'origine et attendent de recevoir leur statut de réfugié. Encore une fois, les jeunes qui n'ont pas de statut ou ne disposent pas des documents appropriés n'ont pas accès aux ressources et sont extrêmement vulnérables.

L'accès à la nourriture a été décrit comme étant un autre obstacle par plus de 50 % des jeunes interrogés dans l'initiative **Youthworks**. Cette découverte va de pair avec les autres recherches, et en particulier avec une

étude antérieure approfondie sur les régimes des jeunes sans-abri de Toronto.¹³ Cette étude a illustré que la prise alimentaire de la plupart des jeunes ne satisfaisait pas aux besoins de base d'énergie et de nutriments, et bon nombre d'entre eux souffraient de sérieuses carences alimentaires. Les jeunes qui recevaient de la nourriture et des collations par des programmes communautaires ne semblaient pas être en meilleur état au point de vue alimentaire que ceux qui «glanent» les rues pour trouver de la nourriture en mendiant, en volant de la nourriture, en obtenant de la nourriture des autres, et parfois par l'intermédiaire de relations abusives, et en mangeant de la nourriture jetée par les autres.

Même si de nombreuses agences desservant les jeunes sans-abri offrent des repas et des collations, l'aspect limité, intermittent et non coordonné des programmes d'alimentation rend les jeunes qui ne font pas partie du système de foyers très vulnérables aux problèmes d'accès à la nourriture. Un manque de bonne nutrition chronique compromet la santé et le bien-être de ces jeunes et rend leurs tentatives de quitter la rue encore plus difficiles.

Services dans la communauté – Bien que l'étude **Youthworks** ait été menée dans des centres urbains, nous savons que les communautés rurales font face à des problèmes semblables mais aussi à des problèmes spécifiques en ce qui a trait à l'itinérance. Le manque de foyers, de chambres sécuritaires et autres services dans les régions rurales forcent beaucoup de jeunes à se rendre dans les grandes villes. Ils arrivent souvent dans ces villes avec très peu ou sans ressources, famille ou amis. Leur transition pour sortir de l'itinérance est donc bien plus difficile que s'ils avaient eu à leur disposition des services dans leurs villes d'origine.

C. Services d'approche

L'approche est un moyen efficace pour atteindre les jeunes de la rue qui ne savent pas quels services sont disponibles ou qui pensent qu'ils seraient stigmatisés en y accédant. En espérant que les jeunes développeront une certaine confiance leur permettant d'accéder aux services, les agences vont au-devant des jeunes et les approchent dans la rue. Les travailleurs d'approche offrent de l'information, du soutien, une subvention aux besoins de base, une réduction des préjugés et ce, sans porter de jugement, et peuvent faire des recommandations pour les aider. Ces fournisseurs de services offrent les programmes de quartier et «dans les tranchées» qui établissent des liens importants avec cette population.

Les travailleurs d'approche représentent également une partie importante du système de soutien continu auquel les agences ont recours une fois que les jeunes ont un logement stable. Un support émotionnel, le développement d'aptitudes à la vie quotidienne et une connexion à une variété d'autres services et soutiens sont essentiels pour que les jeunes puissent garder leur logement.

D. Santé, santé mentale, accoutumances et besoins complexes

Seulement 5 % des jeunes interrogés à Toronto et 1 % de ceux interrogés à St. John's ont mentionné que des questions de santé mentale représentaient un obstacle qui exigeait de l'attention. Ces chiffres ne coïncident pas avec les autres recherches effectuées. Ce manque de cohérence peut être dû à une gêne d'admettre des problèmes de santé mentale en raison du stigmate sociétal ou bien parce qu'ils se trouvent dans une situation où ils se concentrent tant sur la survie qu'ils n'ont pas encore identifié leurs problèmes de santé mentale. Monica Kolstein, la coordonnatrice des programmes d'intervention de Dans la Rue à Montréal nous affirme : «Nous avons remarqué une nette augmentation de problèmes de santé mentale chez les jeunes qui nous rendent visite. Nous avons dû faire face à une multitude de problèmes en matière d'accès aux

13 Voir :

Homeless youth in Toronto are nutritionally vulnerable. *Journal of Nutrition.* 135:1926 – 1933, 2005, V Tarasuk, N Dachner, J Li.

Managing homeless youth in Toronto: mismanaging food access and nutritional well-being. *Revue canadienne de politique sociale.* 2006;58:43-61, S Gaetz, N Dachner, S Kirkpatrick, V Tarasuk.

services de santé mentale appropriés pour les jeunes de la rue.» Ces augmentations de problèmes de santé mentale, d'accoutumances et de besoins complexes sont dus à des services aux ressources inadéquates ou insuffisamment développés. Les agences de soins de santé qui ont reconçu leurs services de façon efficace afin de satisfaire aux besoins uniques de cette population et en tenant compte des déterminants sociaux de la santé, ont considérablement amélioré l'accès aux services de santé au sein de leur communauté.

D'après Sean Kidd, un chercheur sur l'itinérance chez les jeunes au Canada de l'Université McMaster, département de la psychiatrie et de la neuroscience du comportement, les résultats de **Youthworks** diffèrent considérablement des autres rapports sur les taux et les corrélats sur la santé mentale chez les jeunes sans-abri. Kidd remarque que d'autres études ont trouvé que 33 % ou plus de ces jeunes souffrent de trouble dépressif majeur ou de trouble de stress post-traumatique, jusqu'à 10 % ont une symptomatologie psychotique importante et 60 % de ceux qui sont affectés par une maladie mentale font l'objet de diagnostics multiples. De plus, les taux de suicide sont extrêmement élevés chez les jeunes sans-abri et la plupart des rapports montrent que le taux de tentative de suicide est de 20 à 40 %. Le suicide est une des deux causes les plus importantes de décès chez les jeunes sans-abri.

En tenant compte de ces taux élevés, on remarque un grand écart entre la haute incidence de problèmes de santé mentale et le taux d'accès aux soins de santé mentale appropriés par les jeunes sans-abri. Une étude a montré que parmi les jeunes qui sont touchés par des problèmes de santé mentale significatifs, seulement 9 % avaient eu recours aux services et traitements appropriés. Étant donné qu'un grand volume de recherches documentent l'étendue des problèmes de santé mentale des jeunes sans-abri au sein de toutes sortes d'environnements et de territoires, il est fort probable que les découvertes de l'étude de **Youthworks** laissent apparaître la réticence des jeunes sans-abri à parler ouvertement de leurs problèmes de santé mentale en raison du stigmatisme social.¹⁴

14 Voir :

Factors precipitating suicidality amongst homeless youth: A quantitative follow-up. *Youth & Society*. 37. 393-422. Cauce, A.M., Paradise, M., Ginzler, J.A., Embry, L., Morgan, C.J., Lohr, Y., et Theofelis, J. (2000). Kidd, S. A. (2006).

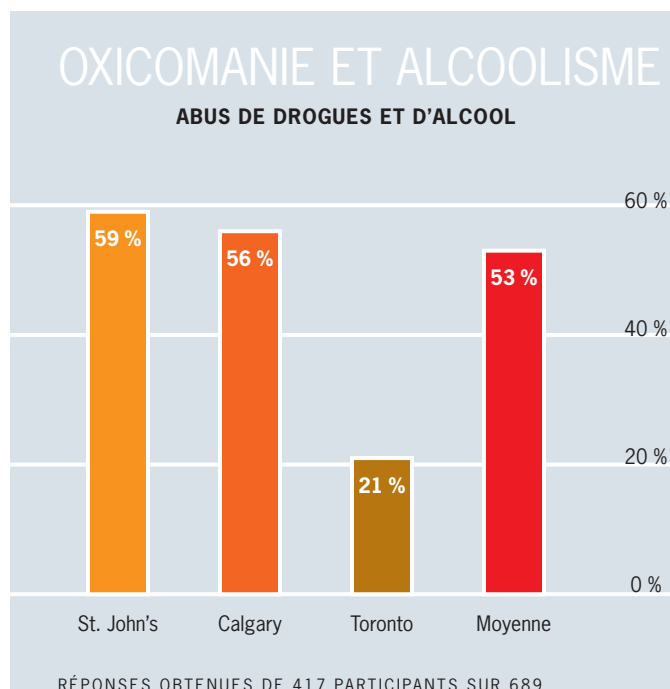
Dual and multiple diagnosis among substance-using runaway youth. *The American Journal of Drug and Alcohol Abuse*. 1.179-201. Slesnick, N., & Prestopnik, J. (2005).

E. Réduction des préjudices

La réduction des préjudices est une philosophie dont l'objectif principal est de réduire les risques reliés aux différents choix de style de vie (pratiques sexuelles, consommation de drogues, éducation et emploi). La réduction des préjudices est une approche basée sur le soutien des personnes telles qu'elles sont, sur la fondation d'une relation permettant un recours à davantage de services et sur l'utilisation de la confiance tissée permettant d'amorcer un procédé de transformation. Beaucoup d'organismes ont trouvé qu'en incorporant cette approche à tous leurs programmes, les jeunes avaient plus de chances d'être engagés à long terme.

Les données de **Youthworks** montrent que 53 % des jeunes interrogés affirment qu'ils abusent l'alcool ou les drogues. Bien souvent, les jeunes boivent ou prennent des drogues pour oublier la dure réalité d'être sans-abri et marginalisé. Un certain nombre d'organismes ont exprimé le besoin de centres de santé et un soutien en matière d'accoutumance s'adressant aux jeunes et qui sont basés sur la philosophie de réduction des préjudices. Ils ont également mentionné le besoin de plus de services de réduction des préjudices qui appuient les jeunes sans-abri qui ont des problèmes de santé mentale, d'accoutumance et de troubles concomitants. Souvent, lorsque ces questions ont été abordées, les problèmes de santé mentale des jeunes deviennent plus stables.

Un excellent exemple d'approche de prestation de services qui reconnaît l'importance de la réduction des préjudices est YOUTHLINK Inner City. Leur définition est la suivante : «La réduction des préjudices favorise la fourniture de services non critiques aux personnes toxicomanes ou qui souffrent d'autres problèmes de santé ou sociaux, en se concentrant sur la réduction des dommages.» La mention «autres problèmes de santé» signifie les infections transmissibles sexuellement, VIH et l'hépatite C. La priorité de YOUTHLINK est avant tout de fournir des «renseignements précis et un appui sans préjugés aux jeunes de la rue qui prennent des drogues et adoptent d'autres comportements à risque élevé, de telle sorte que les jeunes puissent prendre des décisions éclairées. Cette approche souscrit à la maximisation de l'aide sociale et sanitaire, de la prévention des maladies et de l'éducation, tout en minimisant les mesures répressives et punitives.»¹⁵



15 Du site YOUTHLINK Inner City <http://www.youthlink.ca>

3. PHASES DE TRANSITION POUR QUITTER L'ITINÉRANCE

À travers leur expérience directe en travaillant avec les jeunes sans-abri, un certain nombre d'agences canadiennes ont élaboré des approches et un soutien de logement transitoire qui vont au-delà des interventions de crise et de la provision des besoins fondamentaux afin de franchir les obstacles et de trouver des solutions. Les recherches suggèrent que «le processus de sortie de l'itinérance est formé de plusieurs dimensions corrélatives, dont la contemplation, la motivation de vouloir changer sa vie, la recherche d'aide, la transition de sortie de la rue, le changement de la routine quotidienne et la redéfinition du sens de soi.»¹⁶ Entre autres, il y a trois modèles de transition réussis au Canada, soit Eva's Phoenix à Toronto, The Doorway à Calgary et Choices for Youth à St. John's. Ces derniers sont décrits dans l'Annexe 3.

A. Logement

Des logements transitoires et avec services de soutien axés sur les jeunes représentent la première étape pour offrir aux jeunes la stabilité dont ils ont besoin pour pouvoir accéder à l'éducation, à la formation, à l'emploi et

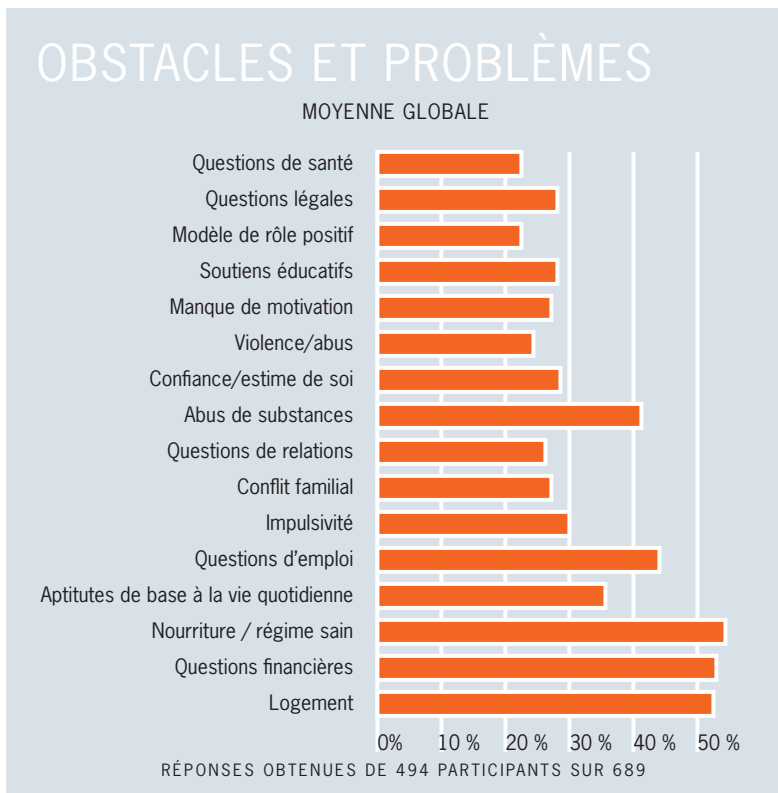
aux autres appuis qui les aideront à éventuellement vivre de manière indépendante.

Cependant, les progrès faits par l'utilisation de cette approche auront moins de chances d'être permanents si la stabilité offerte par le logement transitoire est menacée en ayant à retourner sur le marché du logement non abordable une fois les jeunes sortis du programme. Le logement abordable est essentiel dans la stratégie à long terme visant à résoudre l'itinérance chez les jeunes.

Le prix des logements au Canada est une source importante de pauvreté. La pauvreté est la raison principale de l'itinérance. Un logement sécuritaire, consistant et abordable représente non seulement un élément essentiel permettant de quitter l'itinérance, mais il représente aussi un élément clé à la prévention de l'itinérance.¹⁷

Dans son discours principal durant la conférence *Ensemble, mettons fin à l'itinérance chez les jeunes* tenue à Toronto en novembre 2008, Miloon Kothari, l'ancien Rapporteur

spécial pour des logements adéquats des Nations Unies, a appuyé le besoin de créer une stratégie nationale de logement abordable, dont le financement serait «permanent et non d'année en année». Il a déclaré : «Chaque homme, femme, jeune et enfant doit avoir accès et doit pouvoir garder un logement sécuritaire et sain dans lequel il peut vivre en paix et avec dignité.» Dans son rapport de février 2009 adressé au Comité des droits de la personne des Nations Unies, Kothari a recommandé que «nous devons aborder le problème des pratiques discriminatoires à l'égard de ceux qui recherchent un logement en s'assurant que les victimes aient accès à une représentation juridique... et un accès rapide aux auditions et recours. Une discrimination systématique



16 **Getting off the street: Exploring Strategies used by Canadian Youth to Exit Street Life**, juillet 2005, Dr. Jeff Karabinow.

17 Selon la Société canadienne d'hypothèque et de logement, le coût d'un domicile adéquat ne devrait dépasser 30 % du revenu du ménage. Tout logement qui coûte moins que cela est considéré comme étant un logement abordable.

et généralisée devrait être enquêtée par la Commission des droits de la personne et des solutions légales et pratiques devraient être mises en application. Un financement spécifique devrait être alloué aux groupes qui sont plus vulnérables à la discrimination, y compris les femmes, les Autochtones, les personnes âgées, les personnes touchées de déficiences mentales et physiques, les jeunes et les migrants, afin d'assurer qu'ils puissent relever avec efficacité le défi de la discrimination à l'égard de ceux qui recherchent un logement.»¹⁸

Un logement permanent et abordable est de toute évidence une composante importante dans la stratégie nationale visant à éliminer l'itinérance chez les jeunes. Toutefois, il ne s'agit que d'un seul élément de la solution. Les jeunes sans-abri ont besoin d'un grand éventail de soutiens pour résoudre la variété de problèmes complexes à laquelle ils font face.

B. Soutien

Une fois que les besoins fondamentaux et immédiats ont été satisfaits (par ex. nourriture, vêtements, accès à une douche et à une buanderie), des modèles de soutien plus à long terme et intensifs sont requis pour surmonter les obstacles complexes et de maintenir une situation de logement stable. L'éducation, la formation à l'emploi et un appui préprofessionnel sont d'une importance critique, mais les recherches de **Youthworks** ont montré qu'il existe aussi un besoin de modèles de soutien approfondis en ce qui a trait à un plus grand éventail de sujets, dont l'accoutumance, la santé mentale, les questions légales et les aptitudes à la vie quotidienne.

Le programme The Doorway, à Calgary, offre un soutien dans le cadre de 13 catégories (logement, emploi, éducation, finances, drogues/alcool, légal, personnel, résolution de problème, planification, identification, bénévolat, leadership ou autre). De tels modèles de programmes réussis soulignent à quel point un soutien complet est essentiel afin d'aider les jeunes à quitter l'itinérance.

En passant en revue les recherches de **Youthworks**, le docteur Elizabeth M. Saewyc, professeure adjointe, École d'infirmières et Division de médecine adolescente de l'Université de Colombie-Britannique, Vancouver, suggère qu'il est important d'inclure des services de support pour les jeunes sans-abri qui s'identifient en tant que gais, lesbiennes, bisexuels, transsexuels ou transgendéristes (GLBTT). Ces services comprendraient des logements dédiés aux GLBTT, tel que cela a été fait au Royaume-Uni et aux États-Unis. Saewyc suggère également que le personnel représente une diversité de genres et d'orientations sexuelles afin d'offrir des modèles de rôle solides. Mais ce qui est encore plus notable sont des stratégies visant : la réduction du stigmate de l'orientation sexuelle dans la société générale; la réduction du harcèlement de ce groupe dans les écoles; et le soutien des familles des jeunes GLBTT de telle façon qu'ils puissent, à leur tour, devenir une source de soutien efficace et importante.

Les commentaires faits par de nombreuses agences desservant les jeunes sur les découvertes de **Youthworks**, comprenaient le besoin de perfectionnement des services de soutien en matière de toxicomanie, de santé mentale et de troubles concomitants. Plusieurs agences ont mentionné le besoin de davantage de programmes de formation professionnelle, de soutien de suivi pour les jeunes qui s'adaptent à une vie nouvelle, de soutiens de reconnexion avec la famille et un meilleur accès à des soins de santé axés sur les jeunes. Elles ont également reconnu qu'il existait de grandes lacunes dans la plupart des collectivités en matière d'interventions axées sur les jeunes concernant les problèmes complexes de santé mentale et d'accoutumance.

18 Promotion et protection de tous les droits de l'homme, civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, y compris le droit au développement. Rapport du Rapporteur spécial sur le logement adéquat des Nations Unies, Miloon Kothari, février 2009.

C. Suivi et soutien à long terme

Lorsque les jeunes commencent à accéder aux services et soutiens et commencent à apporter des changements à leur vie, un des plus grands défis qui se présente à eux est de développer un réseau d'amis qui ne vivent pas dans la rue. Le suivi et le soutien d'un modèle de rôle positif peuvent aider les jeunes à devenir indépendants (retour à l'école, nouvelle formation d'emploi ou nouvel emploi, partage d'un appartement). Les programmes de mentorat offrent un encadrement et une autre perspective, encouragent la confiance et sont une influence positive.

Étant donné que les choses ne se passent pas toujours comme prévu, tout comme dans la vie de toute jeune personne, les jeunes devront toujours avoir quelqu'un sur qui compter qui les guidera et qui assurera qu'ils ne reprennent pas leur vie antérieure.

La planificatrice sociale Jenni Vengris du Conseil de planification sociale et de recherche de Hamilton a dit à **Youthworks** : «Ce dont nous avons vraiment besoin ici à Hamilton (et je suis sûre que nous ne sommes pas les seuls) sont quelques personnes, peut-être des travailleurs d'approche, qui seraient en mesure d'encadrer les jeunes pendant les premiers six mois (au moins) après qu'ils se soient trouvé un logement. Il ne suffit pas que les jeunes se trouvent un logement. Sans le soutien émotionnel, le développement d'aptitudes à la vie quotidienne et la connexion à une variété d'autres services et soutiens, les jeunes ont de la difficulté à garder leur logement.»

D. Coordination

Un certain nombre d'agences ont identifié le besoin d'assurer une coordination des soutiens et services auxquels les jeunes sans-abri ont recours afin de résoudre leurs besoins complexes. Tel que déclaré plus tôt dans le présent document, les communautés savent ce qui fonctionne dans leurs régions locales, et les fournisseurs de fonds doivent collaborer avec les communautés locales afin de déterminer comment mieux coordonner les services et mieux travailler ensemble. Pour ce faire, le gouvernement fédéral peut travailler de pair avec les communautés. Une meilleure communication entre les différents niveaux du gouvernement aiderait à réduire le cloisonnement administratif et à augmenter la transparence et la responsabilité sociale du public.

E. Évaluation

L'élaboration d'un système de données et d'une collecte de données créerait une base de statistiques et posera les jalons d'une prise de décision quand aux programmes basée sur l'information. Cela permettrait aux agences de développer une compréhension systématique des besoins, des causes et de l'efficacité. De plus, cela aiderait à recevoir un financement stable et à créer de nouvelles relations et de nouvelles associations.

Dans le cadre de l'œuvre commencée en 2006 à St. John's, nous pensons qu'il serait appréciable de développer un modèle commun aux fins de la collecte précise des statistiques auprès des agences qui fournissent des services aux jeunes sans-abri d'un bout à l'autre du pays. Les données pourraient être utilisées pour aider les agences à observer les tendances, à développer des programmes, à évaluer les services et leurs résultats, et à démontrer leur efficacité. Le feedback des agences indique qu'il existe des modèles (de meilleures pratiques) qui fonctionnent efficacement et identifie quelles sont les caractéristiques qui contribuent à leur succès, par exemple, continuum de service et approche de service.

L'initiative Eva's Initiatives National Learning Community on Youth Homelessness est un exemple de forum national qui fonctionne de manière collaborative afin de partager son expertise quand aux besoins des jeunes de la rue. Lancée en 2006, cette initiative est composée de 11 organismes qui desservent les jeunes, et qui rassemblent des données courantes afin d'aider à mieux comprendre les enjeux et de mieux évaluer ce qui doit être accompli.

À l'heure actuelle, de nombreuses agences dépendent d'un ensemble complexe et inadéquat de sources de financement (par ex. la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance, HRSDC, les ministères et les municipalités, les fondations, les entreprises et groupes confessionnels). Il serait à propos de mettre sur pied un cadre afin de décrire les maintes sources de financement que les agences utilisent et la variété de services requis afin de répondre aux besoins des jeunes sans-abri. Cela aiderait également de relier les investissements aux résultats. Si une agence fait preuve d'aboutissements à succès au cours de plusieurs années, il devrait y avoir un mécanisme en place qui assure le financement du gouvernement au cours de périodes prolongées, au lieu d'année en année.

Les fournisseurs de fonds ne devraient pas seulement se concentrer sur le développement de nouveaux services, mais aussi sur le perfectionnement de programmes existants efficaces qui ont fait leurs preuves. Dans son rapport de février 2009 à la Commission des droits de la personne des Nations Unies, Miloon Kothari, le Rapporteur spécial sur des logements adéquats des Nations Unies, presse les autorités fédérales à adopter une définition officielle de l'itinérance et de rassembler des statistiques fiables afin d'élaborer une approche cohérente et concertée face à cet enjeu, soit une approche qui inclut «les expériences des femmes, des jeunes et des enfants face à l'itinérance.»¹⁹

19 **Promotion et protection de tous les droits de l'homme** : civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, y compris le droit au développement. Rapport du rapporteur spécial sur le logement adéquat, Miloon Kothari, février 2009

F. Recherche

L'évaluation ne suffit pas. La recherche a une place importante dans la lutte contre l'itinérance chez les jeunes. Elle nous permet de comprendre qui sont les jeunes sans-abri, comment et pourquoi les jeunes deviennent des sans-abri, quels sont les besoins et problèmes spécifiques des jeunes personnes qui se développent encore sur le plan physique, mental et émotionnel.

La recherche peut non seulement aider à trouver des solutions à l'échelle communautaire, mais aussi au niveau des politiques et de la planification stratégique. Elle représente également un véhicule pour nous aider à apprendre «ce qui fonctionne». L'importance de l'évaluation est primordiale. Tandis que la crise de l'itinérance continue à évoluer, un nombre croissant de gens reconnaissent que la recherche joue un rôle considérable dans la mise au point de solutions, et qu'il existe un besoin de prises de décisions et de pratiques fondées sur des faits démontrés.

G. Interventions communautaires

Chaque communauté présente des conditions et des problèmes différents, et chacune d'entre elles devra développer une intervention au niveau communautaire pour aborder le problème de l'itinérance chez les jeunes. Une telle intervention exigera une collaboration entre les prestataires de services, les décideurs, les intervenants, les jeunes et les membres de la communauté. Tous les niveaux du gouvernement (municipal, provincial, territorial et fédéral) devront être engagés et intégrés pour fournir les ressources nécessaires au développement de stratégies. Une direction et une prestation de services au niveau communautaire, alliées à des ressources flexibles et à long terme provenant de tous les niveaux du gouvernement, de la communauté et du secteur privé, représente le modèle d'une initiative à succès visant à résoudre le problème de l'itinérance chez les jeunes. Les recommandations tracées au début du présent document sont en harmonie avec ce que nous avons appris par le biais de l'initiative **Youthworks** et, à des degrés variés, avec les communautés de partout au Canada.

H. Intervention stratégique

S'ajoutant à l'intervention au niveau communautaire, l'intervention stratégique aurait lieu à un plus haut niveau et serait dirigée par les municipalités ou les conseils consultatifs communautaires (tels la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance du gouvernement fédéral). L'intervention stratégique s'évertuerait à intégrer les services et les modèles et assurerait que la stratégie comprend la prévention et les soutiens transitoires, et non pas seulement les soutiens d'urgence. Les besoins des jeunes sans-abri sont très différents de ceux des adultes sans-abri et il est donc important d'élaborer une stratégie de lutte contre l'itinérance chez les jeunes qui se distingue d'une stratégie de lutte contre l'itinérance plus générale.

CONCLUSION

Nous avons appris que le parcours qui mène à l'élimination de l'itinérance est construit sur une fondation de mesures stables qui visent l'obtention d'un logement abordable avec services de soutien, d'une éducation, d'une formation et d'un emploi. Les jeunes qui sont pris dans le cycle de l'itinérance ont besoin de services stables et non interrompus afin d'être en mesure d'attaquer un grand éventail de problèmes complexes. La stabilité est critique si les jeunes doivent passer par les stades de l'expérience de l'échec, des leçons tirées de leurs erreurs, et d'un nouvel essai.

Des services de soutien continus sont essentiels afin d'engager les jeunes et d'appuyer leur transition à la stabilité. Ceux-ci comprennent :

- De la nourriture, un abri et des soins de santé pourvoyant à leurs besoins immédiats et fondamentaux;
- Un milieu sécuritaire, incluant des centres de jour et des foyers d'urgence;
- Une éducation et une formation professionnelle spécialement conçues pour répondre à leurs besoins ainsi que des stratégies visant la stabilisation de leur mode de vie à l'aide de modèles de soutien approfondis;
- Réseaux sociaux (amis fiables et coopératifs / mentors);
- Possibilités d'emploi;
- Réduction des préjugés.

Pour que les jeunes décrochent de la vie de la rue, ils doivent avoir accès à toute une gamme de possibilités. Dont la possibilité de :

- vivre dans un logement convenable, sécuritaire et abordable;
- aller à l'école, recevoir une formation ou un emploi;
- connaître la stabilité et recevoir le soutien dont ils ont besoin comme toute autre personne de leur âge; et de participer à la planification de leurs propres parcours vers la réussite.

Nous savons que grâce aux soutiens appropriés, les jeunes peuvent espérer un meilleur futur. Beaucoup des jeunes interrogés au cours de l'initiative **Youthworks** ont affirmé vouloir emménager dans un logement stable, obtenir un emploi et une éducation. Ils ont déclaré avoir de l'espoir pour leur avenir. Pour être davantage en mesure d'élaborer des programmes et des possibilités structurées qui satisfont aux besoins spécifiques des jeunes de la rue, tous les niveaux de gouvernement doivent fournir des ressources affectées à cette fin. Cela exige un engagement pancanadien abordant le problème de l'itinérance chez les jeunes qui n'est pas seulement un sous-ensemble du logement, de la santé ou de l'emploi, mais un secteur de politique coordonné et distinct appuyé par un leadership et une prestation de services au niveau communautaire.

En œuvrant ensemble avec ses propres champions, agences et partenaires aux côtés et au nom des jeunes sans-abri, nous pourrons créer les systèmes, les soutiens et les possibilités dont les jeunes ont tant besoin pour pouvoir quitter la rue.

Et nous serons bien en route vers des solutions qui abordent et préviennent l'itinérance chez les jeunes au Canada.

LISTE DE VÉRIFICATION COMMUNAUTAIRE

Cet outil est conçu pour évaluer les services qui sont disponibles dans les communautés locales et pour déterminer comment élaborer et fournir des services de manière efficace afin de satisfaire aux besoins spécifiques des jeunes de la rue. Les approches utilisées doivent être probantes, appropriées et procurer des modèles de support intensifs. Il est critique que les jeunes participent à la mise au point des programmes et services.

1) La prévention

a) Problèmes familiaux

- i) Services et soutiens (par ex., counseling de crise et mentorat) permettant aux jeunes de continuer à vivre à la maison en améliorant leur relation avec les parents/gardiens.
- ii) Soutiens appropriés pour les jeunes s'ils doivent quitter la maison si cet environnement n'est pas sécuritaire ou n'offre aucun soutien, et/ou pour les jeunes réfugiés sans parrainage ou soutien.

b) Réforme du système

- i) Soutiens exhaustifs axés sur la jeunesse pour les jeunes qui quittent le système de la protection de l'enfance, les placements en famille d'accueil et les foyers de groupe, assurant une variété d'options de logement flexibles telles les coopératives d'habitation, les logements transitoires, les logements avec services de soutien et les logements indépendants.
- ii) Établissement de liens entre les stratégies courantes visant la réduction de la pauvreté, les soins de santé, l'éducation, l'aide sociale, les systèmes judiciaires et la protection de l'enfance.
- iii) Établissement de liens avec les campagnes de jeunes pris en charge afin d'étendre le soutien.

c) Abandon précoce de l'école

- i) Environnement d'apprentissage aidant les jeunes à rester à l'école à l'aide de services de soutien.
- ii) Approches non traditionnelles envers la littératie et l'éducation.
- iii) Identification des besoins d'apprentissage.

d) Approche et engagement

- i) Accès à des services spécifiques pour les jeunes permettant de répondre à leurs besoins et problèmes de base avant qu'ils ne soient enracinés dans la vie de la rue.
- ii) Services tenant compte des différences culturelles – soit des services offerts dans un cadre antiraciste et anti-oppressif offerts par des équipes de personnel représentatives de la diversité culturelle des jeunes desservis.
- iii) Services spéciaux pour la catégorie des gais, lesbiennes, bisexuels, transsexuels et transgendéristes (GLBTT).
- iv) Services de transport pour améliorer l'accès aux services.

2) Intervention d'urgence

a) Hébergement d'urgence accessible – refuges pour jeunes seulement.

- b) Services et counseling en matière de santé, santé mentale, accoutumance et troubles concomitants.
- c) Services de réduction des préjudices qui aident à appuyer les jeunes sans-abri qui sont affectés par des problèmes de santé mentale, d'accoutumance et de troubles concomitants.
- d) Options de logements d'urgence et de transition pour les jeunes qui sortent des établissements correctionnels.

3) Phases de transition pour quitter l'itinérance

a) Hébergement

- i) Un continuum de logement pour les jeunes – foyers, logements transitoires, logements avec services de soutien en utilisant les stocks de logements publics et privés, service de placement de logement.

b) Soutien

- i) Soutien à moyen et plus long terme pour :
 - (1) L'éducation
 - (2) La formation préprofessionnelle
 - (3) Les questions légales
 - (4) La santé, santé mentale et besoins plus complexes
 - (5) Le suivi

c) Possibilités d'emploi et de formation

- i) Stratégies d'emploi et de formation complètes financées par le gouvernement et dispensées par des organismes communautaires, offrant une introduction soutenue et graduelle dans la population active.
- ii) Soutien accru des programmes communautaires d'emploi et de formation.
- iii) Employeurs engagés des secteurs privé et public créant des possibilités d'emploi et de formation pour les jeunes.

d) Coordination et collecte de données

- i) Appui de l'identification de modèles de collecte de données, lesquels aident à comprendre les enjeux pertinents.
- ii) Financement coordonné à l'échelle provinciale et fédérale permettant de satisfaire les besoins communautaires.
- iii) Collaboration interne entre les différents ministères.
- iv) Collaboration entre tous les intervenants clés au sein des communautés.

ANNEXES



ANNEXE 1

YOUTHWORKS : DESCRIPTION DE L'ÉTUDE

Objectifs

Le programme **Youthworks** a été lancé en janvier 2006. Il s'agit d'une initiative nationale qui a pour objectif d'interrompre le cycle de l'itinérance chez les jeunes Canadiens et de les aider à trouver de meilleures possibilités d'avenir. Les objectifs de l'initiative sont comme suit :

- Aider les jeunes sans-abri à emménager dans un logement permanent et à atteindre une autonomie financière en leur donnant accès à l'éducation, l'emploi et la formation et en augmentant leur estime de soi.
- Identifier les meilleures pratiques afin d'aider les prestataires de services de première ligne à assurer leurs services avec davantage d'efficacité.
- Continuer à développer une source d'informations complète sur les agences, les initiatives et les ressources axées sur l'élimination de l'itinérance.
- Informer et influencer les politiques gouvernementales et les priorités de financement qui appuient l'itinérance chez les jeunes.
- Inciter des employeurs du secteur privé à embaucher des jeunes antérieurement sans-abri, afin de les aider à perfectionner et améliorer leurs aptitudes professionnelles et devenir des membres de la société indépendants et productifs.
- Encourager les employeurs à engager leurs employés dans des activités de bénévolat qui appuient les jeunes sans-abri.

Méthodologie

Youthworks a fourni un financement de trois ans à trois agences qui desservent les jeunes sans-abri et les jeunes à risque de le devenir, soit Eva's Phoenix à Toronto, The Doorway à Calgary et Choices for Youth à St. John's. Ces agences ont été élues car, ensemble, elles offrent un grand éventail de programmes innovateurs d'éducation, de formation, d'emploi et de soutien de logement, soit des domaines au sein desquels l'initiative désire explorer des hypothèses faites sur l'itinérance chez les jeunes.

Par le biais d'entrevues individuelles, ces trois agences ont suivi l'évolution de 689 jeunes sans-abri et à risque de le devenir. L'étude a également suivi les récits d'environ 100 jeunes pour comprendre leurs expériences avec une perspective à long terme. En écoutant les jeunes et leurs conseillers, l'équipe de l'étude espérait pouvoir mieux comprendre quels supports et quelles approches fonctionnaient et quelles étaient les lacunes.

Vingt-deux agences desservant les jeunes d'un océan à l'autre ont passé en revue un sommaire des données issues des résultats de recherches de **Youthworks** et ont apporté leurs commentaires. Bien qu'il existe des variantes régionales, les données correspondent à ce que ces agences ont examiné chez les jeunes qu'ils assistent. Les données et commentaires issus de nos entrevues avec les jeunes ont été confirmées et complétées grâce aux consultations irremplaçables qui ont eu lieu au cours de la conférence de Chez Toit **Ensemble, mettons fin à l'itinérance chez les jeunes** tenue à Toronto du 19 au 21 novembre 2008. Les 250 délégués provenant de partout au pays comptaient d'anciens jeunes de la rue et jeunes sans-abri, des prestataires de services communautaires, des représentants du gouvernements, des cadres supérieurs et des chercheurs de pointe dans le domaine de l'itinérance chez les jeunes. Les participants ont partagé une riche contribution de données sur la façon d'amener des solutions à long terme contre l'itinérance chez les jeunes, tant au niveau communautaire qu'au niveau national.

Ces recherches et consultations exhaustives sont la fondation du présent document, **L'itinérance chez les jeunes au Canada : en route vers des solutions**. Il sera distribué à d'autres prestataires de services, chercheurs, gouvernements et le secteur privé afin d'en arriver à un consensus général qui aidera à résoudre le problème de l'itinérance chez les jeunes au Canada et afin de faire valoir ces résultats et solutions auprès des décideurs et des fournisseurs de fonds dans les secteurs publics et privés.

ANNEXE 2

SOMMAIRE DES DONNÉES DE YOUTHWORKS PAR PROGRAMME

Données de janvier 2008 à juin 2008

Des entrevues ont été menées auprès de 689 participants au programme depuis que **Youthworks** a été lancé en janvier 2006. Veuillez noter que les chiffres en haut de chaque colonne représentent le ratio entre ceux qui ont répondu à chaque question et le total de participants au programme. Par conséquent, les données reflètent le pourcentage de ceux qui ont répondu à une question donnée, ce qui ne reflète pas nécessairement l'opinion de tous ceux qui sont inscrits dans un programme donné. (Remarque : certaines statistiques peuvent être faussées en raison de déclarations volontaires des jeunes et parce que cette étude de recherche saisit un profil des jeunes de trois villes.)

	Totaux des programmes	Calgary The Doorway	St. John's Choices for Youth	Toronto Eva's Phoenix
Sexe	(689/689)	(105/105)	(516/516)	(68/68)
Masculin	60 %	79 %	58 %	46 %
Féminin	40 %	21 %	42 %	54 %
Âge	(483/689)	(103/105)	(312/516)	(68/68)
16 à 18 ans	31 %	17 %	38 %	16 %
19 à 21 ans	34 %	34 %	33 %	37 %
22 à 24 ans	26 %	42 %	19 %	35 %
25 à 29 ans	9 %	7 %	10 %	12 %
Ethnicité	(644/689)	(105/105)	(471/516)	(68/68)
Minorité visible	11 %	20 %	3 %	51 %
Autochtone	(618/689)	(103/105)	(448/516)	(67/68)
	5 %	18 %	2 %	7 %
Citoyenneté	(655/689)	(104/105)	(484/516)	(67/68)
Statut parental	(416/689)	(85/105)	(328/516)	(67/68)
A des enfants ou enceinte ou avec une partenaire qui est enceinte	21 %	29 %	18 %	7 %
Situation de vie actuelle	(462/689)	(103/105)	(316/516)	(67/68)
Foyer	40 %	44 %	35 %	55 %
Appartement	20 %	17 %	18 %	33 %
Maison de chambres	18 %	2 %	27 %	1 %
Famille	10 %	8 %	11 %	10 %
Complètement sans abri	12 %	30 %	8 %	
Faites-vous partie de la culture de la rue?	(338/689)	(105/105)	(165/516)	(68/68)
Oui	67 %	100 %	48 %	59 %
Si oui, depuis combien de temps?	(224/224)	(105/105)	(80/80)	(39/39)
1 à 2 ans	22 %	29 %	16 %	15 %
2 à 3 ans	23 %	35 %	11 %	13 %
Moins de 3 mois	9 %	2 %	23 %	—
6 mois à 1 an	13 %	2 %	23 %	26 %
3 à 6 mois	10 %	—	24 %	8 %
3 à 4 ans	11 %	20 %	—	10 %
Moins de 5 ans	8 %	7 %	4 %	23 %
4 à 5 ans	4 %	6 %	—	5 %

	Totaux	Calgary	St. John's	Toronto
Contexte familial	(350/689)	(81/105)	(203/516)	(66/68)
Liens perturbés	62 %	70 %	65 %	42 %
Milieu familial chaotique	42 %	2 %	65 %	23 %
Abus de substances dans la famille	37 %	11 %	51 %	24 %
Éclatement précoce de la famille	33 %	7 %	45 %	27 %
Violence familiale	26 %	1 %	39 %	15 %
Famille monoparentale	29 %	7 %	37 %	32 %
Famille à faible revenu	27 %	10 %	33 %	29 %
Antécédents d'infractions dans la famille	20 %	2 %	31 %	9 %
Liens réguliers	17 %	16 %	14 %	27 %
Historique du logement	(348/689)	(58/105)	(241/516)	(49/68)
Situation de logement familial instable	63 %	62 %	67 %	45 %
Difficulté à garder un logement	50 %	5 %	64 %	33 %
Placement d'accueil	29 %	7 %	37 %	16 %
Placement en foyer de groupe	19 %	12 %	22 %	16 %
Centre de jeunes	20 %	9 %	22 %	22 %
Éducation	(324/689)	(74/105)	(190/516)	(60/68)
Abandon de l'école	62 %	57 %	66 %	57 %
Questions de santé	(417/689)	(100/105)	(259/516)	(58/68)
Abus d'alcool ou de drogue (auto-description)	53 %	56 %	59 %	21 %
Antécédents de travail	(381/689)	(104/105)	(218/516)	(59/68)
Pas employé à l'heure actuelle	73 %	71 %	72 %	80 %
Antécédents avec la Société d'aide à l'enfance (57)	(264/689)	(61/105)	(154/516)	(49/68)
Oui	43 %	16 %	58 %	27 %
Antécédents avec le système de justice pénale	(293/689)	(75/105)	(160/516)	(58/68)
Oui	71 %	80 %	75 %	47 %

	Totaux	Calgary	St. John's	Toronto
Logement	52 %	86 %	43 %	50 %
Questions financières	53 %	57 %	50 %	64 %
Nutrition, régime santé	54 %	15 %	67 %	44 %
Manque d'aptitudes à la vie quotidienne de base	35 %	6 %	47 %	19 %
Questions d'emploi	44 %	77 %	32 %	53 %
Impulsivité	30 %	4 %	40 %	17 %
Conflit familial	27 %	16 %	30 %	30 %
Problèmes de relations	26 %	10 %	32 %	20 %
Abus de substances	41 %	49 %	44 %	16 %
Manque de confiance en soi et d'estime de soi	28 %	14 %	27 %	55 %
Victime de violence et d'abus	24 %	9 %	28 %	25 %
Manque de motivation	27 %	8 %	32 %	31 %
Soutiens éducatifs	28 %	31 %	24 %	42 %
Manque de modèle de rôle positif	22 %	1 %	30 %	14 %
Questions légales	28 %	45 %	25 %	17 %
Abus physique et émotionnel	17 %	2 %	21 %	22 %
Questions de santé	22 %	30 %	20 %	25 %
Prostitution	11 %	—	16 %	6 %
Idéation de suicide	10 %	—	14 %	8 %
Agression sexuelle et viol	5 %	—	6 %	6 %
Sexualité / orientation sexuelle	6 %	1 %	6 %	13 %
Troubles alimentaires	1 %	—	1 %	5 %
Counseling en matière de santé mentale	2 %	2 %	1 %	5 %
Aide de parentage	—	1 %	4 %	—

ANNEXE 3

DESCRIPTIONS DÉTAILLÉES DES PROGRAMMES

A. The Doorway – Calgary

The Doorway est une collectivité qui aide les jeunes à assurer leur transition de la rue à la vie normale.

Notre théorie sur le changement est que la culture est l'élément essentiel de l'apprentissage social : le langage, les aptitudes à la vie quotidienne, la façon d'agir, les croyances et les perspectives. Le passage de la rue à la société normale est transculturel, et le transfert de culture est un procédé d'apprentissage quotidien. Les jeunes apprennent à s'adapter où qu'ils se trouvent.

Les participants sont des jeunes gens de 17 à 24 ans qui ont vécu dans la rue pour une moyenne de 3 à 5 ans. Ils viennent à The Doorway de leur propre initiative et sont accueillis par des gens de la communauté qui maintiennent un climat d'acceptation et de respect, ce qui est sain pour des points de départ personnels et pour engendrer la confiance. Cette sécurité est indispensable pour se risquer à de nouveaux choix et de nouvelles actions.

Le déplacement de la rue à la non-rue est accompli par une planification progressive et un processus d'engagement. Des étapes mensuelles de changement personnel auto-imposées sont planifiées et discutées avec des bénévoles de la communauté travaillant en tant qu'interprètes culturels du monde de la non-rue. Chaque étape revêt la forme d'un contrat qui s'intègre dans une de 13 catégories de vie (logement, emploi, éducation, finances, drogues/alcool, légal, personnel, résolution de problème, planification, identification, bénévolat, leadership ou autre) pour être ensuite discutée ensemble.

Ces étapes individuelles adoptent une approche de planification d'affaires pour résoudre les problèmes, pour évoluer vers un «cheminement critique» personnel. Le processus de planification encourage le jeune individu à examiner à quelle étape il se situe dans sa vie, où il préférerait se trouver, et quel plan lui permettrait de combler le fossé entre ces deux réalités. Des choix auto-imposés engendrent l'auto-responsabilité, une estime de soi améliorée.

Le participant reçoit une prime d'encouragement de 15 \$ pour chaque étape (huit étapes par mois) en tant que contrat tacite. Cette «prime d'encouragement» (un acte effectué de son propre chef) se distingue d'une «récompense» (choix imposé par quelqu'un d'autre). Ces primes sont fréquentes dans la société, et à The Doorway, elles contribuent à combler un vide financier légal et motivent une participation initiale et continue au processus par étapes de 24 mois. Du point de vue d'un soutien communautaire, chaque 15 \$ est un investissement dans la vie de chaque jeune personne.

Depuis 1988, cette approche a fonctionné avec succès pour 70 % des plus de 900 participants qui ont recommencé leur vie loin de la culture de la rue. Les signes de succès sont évalués par la collaboration des participants, du personnel et des bénévoles :

- Indépendance durable en logement et emploi
- Aptitudes de résolution de problèmes fiables
- Façon équilibrée de gérer les variantes et les défis de la vie

Nous avons une capacité maximale de 100 à 125 jeunes personnes, suivant les fonds disponibles. De nouveaux jeunes prennent la place des participants sortis, soit entre 4 et 6 chaque mois. Notre personnel est constitué de trois personnes à plein temps et de 10 à 12 bénévoles issus de la communauté.

Le processus de The Doorway est conçu pour aider l'individu à passer au-delà de la crise de la pauvreté et de l'itinérance. Les jeunes nous ont appris que quitter la rue ne signifie pas seulement changer l'endroit où on dort, mais changer sa façon de penser. Pour eux, le processus fonctionne comme une zone tampon, un endroit sûr à l'extérieur du noyau urbain où l'on peut créer et entreprendre les étapes planifiées chaque mois, un pont entre «là on est et là où on voudrait être», dans chaque aspect de sa vie et de sa personne.

B. Eva's Phoenix – Toronto

Eva's Phoenix est un centre de logements transitoires et de formation professionnelle qui a ouvert ses portes en juin 2000. Avant son ouverture, Eva's Phoenix administrait avec succès un premier programme de formation professionnelle subventionné par le Développement des ressources humaines Canada (DRHC) qui prodiguait à 50 jeunes sans-abri et jeunes de la rue des formations en aptitudes à la vie quotidienne et des emplois sur le chantier de construction d'Eva's Phoenix, à l'aide de nos partenaires : Carpenters Local 27, Interior Systems Contractors Association Local 675 et le syndicat des peintres.

Eva's Phoenix procure un logement à 50 jeunes entre 16 et 24 ans pour une période qui peut aller jusqu'à un an. Depuis 2002, chaque année, jusqu'à 160 jeunes ont pu participer à ses programmes d'emploi et de préapprentissage. En travaillant avec des partenaires corporatifs, ouvriers et communautaires, Eva's Phoenix peut fournir aux jeunes sans-abri et aux jeunes de la rue les possibilités requises pour développer leurs aptitudes à la vie quotidienne, construire une carrière et vivre indépendamment.

Chez Eva's Phoenix, les jeunes partagent des maisons mitoyennes et ont accès à des pièces communes. Pendant leur séjour à Eva's Phoenix, les jeunes apprennent à vivre indépendamment grâce à des exercices de fixation d'objectifs, des ateliers d'apprentissages et des programmes pratiques exécutés dans un cadre de soutien.

Par l'entremise d'un programme de mentorat, les jeunes sont capables de créer des réseaux de soutien stables à l'extérieur du système des services sociaux. Le mentorat de pair et particulier fournissent une variété de soutiens aux jeunes, y compris des cours de cuisine et des activités de développement de leadership, et encouragent les efforts des jeunes qui visent à mener une vie indépendante avec succès.

Les jeunes qui vivent chez Eva's Phoenix doivent participer à un programme de formation ou d'emploi. Grâce à l'aide de nos employeurs partenaires, Service Canada et des fonds privés, le Youth Succeeding in Employment Program de Eva's Phoenix peut fournir un soutien préprofessionnel et de placement d'expérience professionnelle auprès d'industries diverses basées sur les intérêts professionnels du jeune. Eva's Phoenix abrite également le Phoenix Print Shop, un imprimeur socialement et écologiquement responsable qui soutient Foundations of Print, un programme de formation primé pour les jeunes sans-abri. Plus de 80 % des jeunes qui ont achevé leur formation à Foundations of Print trouvent du travail à temps plein, et beaucoup retournent à l'école grâce à notre fonds de bourses d'études. Pendant que le jeune apprend un métier, le personnel d'Eva's Phoenix fournit du counseling, de l'aide au placement professionnel, du soutien à la recherche d'un logis, des possibilités de mentorat, un soutien de suivi et une variété d'autres services qui aideront les jeunes à atteindre et à conserver leur autonomie.

Une évaluation complète du programme Eva's Phoenix a été achevée en 2003 et le Programme d'initiative nationale a été créé pour aider les organismes partout au Canada à mettre au point des modèles intégrés de logements transitoires, de formation professionnelle et de soutien de mentorat basés sur le programme Eva's Phoenix afin d'aider les jeunes sans-abri et les jeunes de la rue à devenir autonomes.

Une trousse de ressources en ligne décrivant les éléments clés du programme Eva's Phoenix a été conçue et comprend des outils et des renseignements pratiques pour les groupes intéressés.

C. Choices for Youth – St. John's

Choices for Youth est une agence communautaire caritative à but non lucratif qui pendant 18 ans a fourni des logements et de l'aide à l'amélioration du mode de vie aux jeunes de St. John's et de la région. L'organisme fut fondé des suites d'un besoin réel au sein de la jeunesse, de la collectivité et du gouvernement d'avoir un programme de responsabilisation disponible aux jeunes dépourvus de l'option d'un logement.

Programmes de base actuels : Programme de logement avec soutien

Le Programme de logement avec soutien, qui utilise un modèle de travail d'approche, continue à répondre et à s'adapter aux besoins de la jeunesse. Un élément clé du programme est l'importance qui est accordée aux soutiens des individus, quel que soit leur statut de logement, et par conséquent permet aux jeunes faisant face à l'instabilité de logement de continuer à bénéficier du programme.

Foyer pour jeunes hommes

Depuis son ouverture en mai 2004, ce foyer d'urgence de neuf lits a abrité plus de 400 jeunes hommes âgés de 16 à 29 ans. Après avoir consulté les jeunes et ses partenaires communautaires, ce foyer a été mis sur pied d'après des principes de la réduction des préjugés, qui reconnaissent la complexité des problèmes qui contribuent à la détérioration de la situation de logement d'un individu.

Programme d'approche et d'engagement des jeunes

Le programme d'approche et d'engagement des jeunes joue un rôle vital dans le développement approfondi des possibilités de création et de soutien aux jeunes. Après avoir ouvert Youth Services Centre en 2004, Choices et ses partenaires ont découvert le besoin évident dans la communauté des jeunes de St. John's d'un centre d'accueil, d'un service d'approche et de soutien d'engagement. Ces soutiens revêtent la forme d'une variété de besoins personnels fondamentaux (nourriture, vêtements, accès aux douches et à une buanderie), des services de recommandation contre l'accoutumance et autres obstacles personnels, ainsi que d'autres soutiens aidant la jeunesse à faire des choix plus sains.

Nouveaux logements abordables avec éducation et aide à l'emploi

Choices for Youth met présentement sur pied un nouveau modèle de logement qui fournira des logements à plus long terme aux jeunes à risque de St. John's et de sa région (basé sur le modèle d'Eva's Phoenix de Toronto). Ce projet devrait remplir un vide considérable dans le logement de la région de St. John's en combinant des logements sûrs et bon marché à un soutien sur le terrain, un programme d'alphabétisation et de numératie de base, et un programme de préparation à l'emploi. Le but de ce projet est d'aborder de façon holistique et diversifiée le problème de l'itinérance récurrente en ôtant les obstacles du mode de vie, du logement, de l'éducation et de l'emploi. Les jeunes seront soutenus en apprenant les aptitudes à vivre indépendamment et à saisir les possibilités d'un mode de vie sain et durable.

La raison d'être fondamentale de toute l'œuvre de Choices for Youth est de créer, à partir de relations de confiance saines, un soutien pour la jeunesse qui l'aidera à faire des choix de mode de vie plus sains. De par le fait qu'ils se retrouvent associés au Youth Services Centre, les jeunes en question sont déjà identifiés comme ayant des obstacles complexes à un logement stable. Ces obstacles incluent des maladies mentales, des problèmes d'accoutumance, des relations ou des soutiens familiaux inexistantes ou sporadiques, la pauvreté, des logements inadéquats et une expérience académique fragmentée.

Tous ces facteurs concourent à créer les circonstances actuelles de vie qui incitent les jeunes à s'engager dans des activités à grand risque et nuisibles pour la santé. Grâce à ce nouvel ensemble de logements abordables, Choices s'engage à répondre aux besoins d'une population de jeunes extrêmement vulnérable qui ont besoin de soutien et de possibilités d'apporter des changements durables et à long terme à leur vie.

ANNEXE 4

COMITÉ CONSULTATIF DE YOUTHWORKS

Le Comité consultatif de **Youthworks** a offert des conseils stratégiques sur l'initiative.

Sean Gadon (président)

Directeur des partenariats
Bureau des logements abordables
Ville de Toronto

Jocelyn Greene

Directrice exécutive
Services communautaires Stella Burry
St. John's

Stephen Gaetz

Doyen adjoint
Recherches et développement sur le terrain
Faculté d'éducation
Université York, Toronto

Bill O'Grady

Professeur adjoint
Département de sociologie et d'anthropologie
Université de Guelph

David Hulchanski

Directeur
Centre des études urbaines et communautaires
Université de Toronto

Shirley Chau

Professeure adjointe
École de travail social
Université de C.-B., Okanagan

Jeff Karabanow

Professeur
École de travail social
Université Dalhousie, Halifax

Geraldine Babcock

Superviseure,
programmes d'emploi pour la jeunesse
Développement social, finances et administration
Ville de Toronto

J.T. (Jerry) Fest

Conseiller en développement des jeunes
Portland, É.-U.

ANNEXE 5

PARTENAIRES FINANCIERS DE YOUTHWORKS

Chez Toit remercie les fournisseurs de fonds suivants pour leur généreux soutien de l'initiative **Youthworks** :

Partenaire principal

Énergie directe

Partenaire majeur

La Fondation Trillium de l'Ontario

Partenaires commanditaires

AstraZeneca Canada. Inc.

Banque Scotia

BMO Groupe financier

Borden Ladner Gervais, LLP

Bowne of Canada Ltd.

Carpenters' Union, Central Ontario Regional Council

CIBC

Fondation Floyd Honey

HOMES Publishing Group

Jays Care Foundation

John et Heather Hall

McMillan, LLP

Molson

Placements Franklin Templeton

RBC Fondation

Réseau canadien de recherches sur l'itinérance

Ressources humaines et Développement des compétences Canada

Rosedale United Church

The Atkinson Charitable Foundation

Urban Core Support Network

Ville de Toronto

ANNEXE 6

BIBLIOGRAPHIE

The Costs of Homelessness in British Columbia, British Columbia Ministry of Social Development and Economic Security, 2001.

Sommaire des données par programme de **Youthworks** (données de janvier 2006 à juin 2008)

Un foyer un futur, l'itinérance prise en charge par les jeunes et les collectivités, une conférence nationale, St. John's, Terre-Neuve, rapport final, 22 janvier 2007.

Joint Working between Housing and Children's Services, Preventing Homelessness and Tackling its Effects on Children and Young People, Department for Communities and Local Government Department for Children, Schools and Families, Mai 2006

Fundamental Issues to Prevent and End Youth Homelessness, Youth Homelessness Series Brief No. 1. National Alliance to End Homelessness, mai 2006

Australia's Homeless Youth, A Report of the National Youth Commission Inquiry into Youth Homelessness, National Youth Commission, 2008

Gordon Laird, Shelter, Homelessness in a Growth Economy, Canada's 21st Century Paradox, un rapport pour la Sheldon Chumir Foundation for Ethics in Leadership, 2007

Feedback du programme d'approche de **Youthworks**, avril 2008

Right at Home, Report on the Consultation on Human Rights and Rental Housing in Ontario, Ontario Human Rights Commission, juillet 2008

Addressing the Needs of Street-Involved and Homeless Youth in Hamilton, Jennie Vengris, Social Planning and Research Council of Hamilton, octobre 2005

Runaway and Homeless Youth: Demographics, Programs, and Emerging Issues, Congressional Research Service, Report for Congress, Adrienne L. Fernandes, décembre 2007

Breaking the Cycle: Community Report Card on the State of Youth Homelessness in St. John's, The St. John's Housing and Homelessness Network, 2008

Aboriginal Youth Talk about Structural Determinants as the Causes of their Homelessness, First Peoples Child & Family Review, A Journal on Innovation and Best Practices in Aboriginal Child Welfare Administration, Research, Policy & Practice, Volume 3, Number 3, Cyndy Baskin, 2007

Homeless Youth: Research, Intervention, and Policy, The 1998 National Symposium on Homelessness Research, Marjorie J. Robertson, Paul A. Toro, 1998

Joint Working between Housing and Children's Services, Preventing Homelessness and Tackling its Effects on Children and Young People, Department for Communities and Local Government, Department for Children, Schools and Families, mai 2008

Tackling Youth Homelessness, Policy Briefing 18, Department for Communities and Local Government: London, mars 2007

Youth Homelessness in the UK, Joseph Rowntree Foundation, Deborah Quilgars, Sarah Johnsen and Nicholas Pleace, mai 2008

Stigma on the streets: LGBTQ marginalized and street-involved youth in B.C. Présentation Power Point lors de la conférence Ensemble, mettons fin à l'itinérance tenue à Toronto en 2008, Saewyc E, 2008

Housing for Aboriginal Youth in the Inner City of Winnipeg, First Peoples Child & Family Review, A Journal on Innovation and Best Practices in Aboriginal Child Welfare Administration, Research, Policy & Practice, Volume 3, numéro 2, 2007, numéro spécial, Jason Brown, Dilly Knolb, Sonia Prevost-Derbeckerc, and Kelly Andrushko

Promotion et protection de tous les droits de l'homme, civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, y compris le droit au développement. Rapport adressé à la Commission des droits de la personne des Nations Unies par le Rapporteur spécial sur le logement adéquat en tant que partie du droit à un niveau de vie adéquat, et du droit à la non-discrimination dans ce contexte. Miloon Kothari, février 2009.





www.raisingtheroof.org